



Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département des Sciences Sociales

Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtention du diplôme de master en sciences sociales

Spécialité : Sociologie de l'organisation et du travail

Thème

***L'impact de travail de nuit sur la vie privée
des femmes.***

Cas pratique : Établissement Public Hospitalier EPH d'Aokas

Réalisé par :

Bouakaz Ounissa

Encadré par :

M^{me} Gonzar Naima

Membres du jury :

Présidente : Idris Souhila

Examinatrice : Hammiche Meriem

Année universitaire : 2018/2019

Remerciements

Tout d'abord, j'exprime mon remerciement à dieu, de m'avoir donnée le courage ainsi que la volonté et la patience pour préparer ce modeste travail.

J'ai l'honneur et le plaisir de présenter ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à mon encadreur M^{me} Gonzar Naima pour sa précieuse aide, ses conseils, son orientation et le temps qu'il m'a accordé pour mon encadrement.

Je tiens à remercier l'ensemble de personnel de l'établissement public et de la santé.

Je remercie ainsi tous les enseignants de département des sciences sociales et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire de recherche.

Dédicace

Avec ma profonde gratitude et grand amour, je dédie ce modeste travail à :

- ✚ Ma très chère mère que j'aime énormément, pour son soutien, son offert et son sacrifice pour ma réussite et mon bonheur. Que dieu la garde et la protège.
- ✚ Mes très chers père et sœur Salima, que dieu les accueille dans son vaste paradis.
- ✚ Mes très chers frères Mohamed et Abd el Hamid.
- ✚ Mes très chères sœurs : Mebarka, kamelia et Nouria, Zahra et son fils Sami, Fatima et sa fille Hana.
- ✚ Mon très chères neveu Aris que j'adore énormément et sa future sœur.
- ✚ Ma très chère belle-sœur Hanifa.
- ✚ Tous mes proches et tous mes amis.

-Liste des abréviations

Abréviations	Signification
CGT	Confédération générale du travail.
EPH	Établissement public hospitalier.
INSFP	Institut national spécialisé en formation professionnelle.
MICC	Ministère de l'intégration et des communications culturelles.

La liste des tableaux :

Numéro du tableau	Son titre	Page
01	La répartition des enquêtés selon l'âge.	55
02	La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	56
03	la répartition des enquêtes selon l'ancienneté.	57
04	La répartition de enquêtés selon leur situation matrimoniale	58
05	La répartition des enquêtés selon leurs postes occupés.	58
06	La relation entre le choix de travail de nuit et la description d'une journée de repos.	60
07	La relation entre le travail de nuit à des avantages et la possibilité d'arrêter le travail un jour.	62
08	La relation entre la perturbation des horaires et du mal à tenir éveillées la nuit.	63
09	La relation entre les difficultés rencontrées dans le travail de nuit et le dérèglement de sommeil.	65
10	La relation entre la catégorie socio-professionnelle et le stress au travail de nuit.	67
11	La relation entre la difficulté de dormir la journée et l'ancienneté.	69

12	La relation entre la situation familiale et la fatigue engendrée par le travail de nuit.	70
13	La relation entre des problèmes rencontrés au sein de la famille à cause de travail de nuit et le genre de fatigue qui perturbe le plus.	74
14	La relation entre l'occupation des enfants et l'appréciation du travail de nuit.	76
15	La relation entre les conflits dans la vie conjugale et la pensée de travail de nuit en Algérie.	78
16	La relation entre être arrangée de travailler la nuit et la perturbation de la vie familiale.	80
17	La relation entre l'âge et être capable de répondre aux obligations de la famille.	82
18	La relation entre le travail de nuit des femmes en Algérie et le choix du travail de nuit.	83
19	La relation entre les avantages du travail de nuit et la pensée sur ce travail en Algérie.	84

Sommaire :

Introduction

Chapitre I : Cadre méthodologique de la recherche

1. Les raisons du choix du choix du thème.....	06
2. Les objectifs de la recherche.....	06
3. La problématique de recherche.....	07
4. Les hypothèses.....	10
5. Définition des concepts clés.....	10
6. La méthode adoptée et la technique utilisée	13
6.1 La méthode utilisée.....	13
6.2 La technique utilisée	14
7. L'échantillon et l'échantillonnage	15
8. La pré-enquête	16
9. L'enquête	16
10. Les études antérieures	17
10.1 En Algérie	17
10.2 En France.....	20
10.3 Au Maghreb	23
11. les difficultés rencontrées	26

Chapitre II : Cadre théorique de la recherche

Section 01 :L'évolution du travail de la femme dans le monde

1. Histoire de travail des femmes	28
1.1. Pendant le XIX ^{ème} siècle.....	28
1.2. Pendant la révolution industrielle	29

1.3. Pendant la première guerre mondiale	30
1.4 Pendant la seconde guerre mondiale.....	31
2. L'emploi féminin durant la période socialiste	31
3. Le poids des traditions.....	32
4. Le travail des femmes et le cycle de la vie familiale.....	33
5. La scolarisation de la femme algérienne.....	35
6. Le travail de la femme algérienne et son évolution.....	36
7. La progression du travail des femmes en Algérie	37
8. Le rôle de la femme dans la famille moderne	38
9. Le travail professionnel et le travail domestique des femmes.....	39
9.1. Le travail domestique.....	39
9.2 Le travail professionnel.....	40
10. Professionnalisation des métiers féminins.....	41
Section 02 : Les effets de travail de nuit sur la santé et la vie familiale des femmes	
1. Définition de travail de nuit.....	42
2. La législation de travail de nuit pour les femmes en Algérie.....	42
3. Disposition pour les femmes enceintes, ou venant d'accoucher.....	43
4. Les conséquences sur la santé physique	44
4.1. Le stress professionnel	44
4.2. Les conséquences de stress	45
4.3. L'épuisement professionnel.....	46
5. Les risque de travail de nuit sur la santé des femmes.....	46
5.1. Perturbation de sommeil, trouble de la vigilance et augmentation du risque accidentel.....	46

5.2. Cancer du sein	47
5.3. Risque cardiovasculaire et métabolique.....	47
5.4. Insomnie et perturbation psychique	47
5.5. Perturbation digestives.....	48
5.6. Cas de Grossesse.....	48
6. La perturbation de la vie sociale et familiale.....	48
7. Les conséquences sur la vie sociale et familiale des femmes.....	50
8. La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle plus difficile pour les mères des ménages les plus modestes.....	50
9. La garde des enfants non scolarisés dont la mère travaille à temps complet.....	51
Chapitre III : Analyse et interprétation des résultats	
1. Présentation de terrain d'étude	54
1.1. Historique de l'établissement public hospitalier EPH Aokas.....	54
1.2. Infrastructure.....	55
2. Les caractéristiques de population d'étude.....	55
2.1 Les caractéristiques personnelles de l'échantillon.....	55
2.2 Analyse et interprétation des tableaux de la première hypothèse.....	59
3. Les résultats des hypothèses.....	71
3.1 Discussion de la première hypothèse.....	71
3.2 Discussion et synthèse de la deuxième hypothèse.....	85
-Conclusion générale.....	88
-La liste bibliographique	
-Annexe	

Introduction générale :

On ne peut pas parler du monde économique, ou du monde dans sa structure sans faire mention de la femme, puisqu'elle représente la moitié de la population terrestre et par conséquent la moitié de la main d'œuvre disponible. Cela signifie que l'introduction de la femme dans le marché du travail est une nécessité : on ne peut se passer de médecins, ou encore d'enseignantes, dans un monde où la population ne cesse de croître. Le rôle à octroyer à la femme est plus que jamais d'actualité. Son introduction progressive dans la vie active invite à repenser son rôle dans la société, mais aussi au sein de foyer.

Le travail, de même que l'instruction est une source d'émancipation importante qui tend à réduire les inégalités entre la femme et l'homme. En travaillant dans la sphère publique aux côtés de l'homme, la femme peut s'ériger comme son égal. C'est donc une transformation importante tant d'un point de vue personnel pour la femme qui peut se réaliser et être indépendante économiquement que d'un point de vue social, puisque cela change la structure familiale et le rôle que chacun occupait autrefois. La femme peut désormais choisir de se réaliser dans le domaine qu'elle souhaite et non plus seulement dans un rôle auquel la société l'assigne. Elle peut être reconnue pour de véritables compétences dans divers domaines. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier les inégalités encore présentes dans la société, souvent liées à la tradition et au conservatisme ainsi que les inégalités sur le marché de l'emploi.

Le travail de nuit n'est pas sans risques pour la santé ni pour la qualité de vie des travailleuses. Par-delà les nombreux inconvénients qu'il présente, le

travail de nuit permet d'avoir des salaires plus élevés que les travailleuses de jour en raison des majorations. Cet avantage ne doit pas recouvrir à lui seul tous les impacts négatifs générés par le travail de nuit. De nombreuses études ont mis l'accent sur les problèmes de santé que le travail de nuit peut aggraver, sur les troubles du sommeil ainsi que sur la perturbation du mode de vie.

À cet effet, nous avons voulu étudier l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes, au sein de l'établissement public de santé EPH AOKAS de Bejaia. Pour cela, notre travail est divisé en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, dénommé 'cadre méthodologique de la recherche', nous allons développer les points suivants : les raisons de choix du thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts, les études antérieures, la méthode et la technique utilisées, la population de notre enquête, la pré-enquête, le déroulement de l'enquête et enfin les difficultés rencontrées.

Le second chapitre, surnommé 'cadre théorique de la recherche', est composé de deux sections. Dans la première section, nous allons parler sur l'évolution du travail de la femme dans le monde, suivi par l'emploi féminin durant la période socialiste. Ensuite, nous parlerons sur le poids de tradition puis, le travail des femmes et le cycle de la vie familiale. Après, la scolarisation de la femme algérienne, le travail de la femme algérienne et son évolution. Enfin, nous terminerons par la professionnalisation des métiers féminins.

La deuxième section porte sur les effets de travail de nuit sur la santé et la vie familiale des femmes. Pour cela, nous définirons d'abord de travail de nuit, puis la législation de travail de nuit en Algérie. Ensuite, nous présentons les

conséquences de travail de nuit sur la vie sociale et familiale des femmes. Enfin, nous finirons avec la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et la garde des enfants non scolarisés dont la mère travaille à temps complet.

Le troisième chapitre concerne l'analyse et interprétation des résultats'. Tout d'abord, nous allons présenter l'établissement public et de la santé EPH d'accueil. Ensuite, nous allons montrer l'analyse des données rassemblées relatives aux deux hypothèses dans le but de les confirmer ou de les infirmer.

En dernier lieu, nous allons terminer cette recherche par une conclusion générale.

Chapitre I

Cadre méthodologique de la recherche

1. Les raisons du choix du thème :

Les raisons qui nous ont principalement motivées à choisir ce thème sont les suivantes :

- Le sujet de la femme est devenu un sujet d'actualité.
- Découvrir le quotidien des femmes travaillant la nuit et leurs méthodes quant à la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée.
- De savoir les difficultés qui rencontrent la femme dans sa vie professionnelle.
- Connaitre les vraies causes qui poussent les femmes d'aller travailler la nuit.

2. Les objectifs de la recherche :

Les objectifs visés par notre recherche sociologique sont les suivants :

- Avoir une idée sur notre thème qui « l'impact de travail de nuit sur la vie des femmes »
- Étudier la place de la femme entre tradition et modernité
- Découvrir la circonstance du travail de nuit chez les femmes
- Décrire les effets de la surcharge du travail de nuit sur la vie familiale et professionnelle des femmes
- Déterminer les obstacles qui touchent la femme travaillant la nuit dans leur vie privée et leur vie professionnelle.
- Montrer la réalité de la situation de femme qui travaille et la conciliation entre les devoirs professionnels et familiaux.

3. La problématique de recherche :

Depuis l'indépendance, l'Etat algérien mène des politiques volontaristes pour encourager les familles à scolariser leurs enfants et notamment leurs filles afin de leur permettre un égal accès à l'instruction que les garçons. De fait, l'instruction leur permet d'accéder à des postes salariés. L'accès au travail accélère d'autant plus la volonté d'émancipation des femmes. Toutefois, les femmes supportent des discriminations au niveau des rémunérations, mais aussi à la recrute. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'elles réclament à des postes de responsabilité. Même si les femmes formées ont été empêchées d'accéder à des postes hauts placés, elles peinent à trouver des postes de direction, de cadre par exemple. D'autres, étant moins bien formées occupent des emplois précaires. En dépit de la scolarisation, certaines n'y ont jamais eu accès, tandis que d'autres, peut-être par facilité, ou bien en raison de difficultés scolaires, voire socio-économiques de la famille, ou plus probablement en raison du poids de la tradition patriarcale et traditionnaliste arrêtent l'école. Ces dernières reproduisent alors le schéma de leurs mères et de leurs grands-mères en accomplissant des tâches domestiques.

Ayant très peu de pertinences, les femmes s'accomplissent alors dans le mariage dans lequel elles occupent un rôle très précis et bien défini : l'homme travaille pour nourrir la famille et dès lors c'est à lui que revient la gestion économique tandis que la femme occupe un rôle central dans foyer et dans l'éducation des enfants afin de poursuivre la tradition.

Dans la société traditionnelle, la femme est doublement asservie au colon et à la société patriarcale. Le travail domestique sert les femmes qui contribuent

à des pratiques anciennes. La nature des tâches concerne en premier lieu à exercer les tâches ménagères, éduquer les enfants, cuisinier, coudre, tisser d'une part, et à entretenir des élevages, participer à la cueillette, d'une autre part.

L'entrée des femmes dans le monde de travail est le second élément essentiel pour sa situation. Le travail salarié a permis à la femme de se situer dans la société. Il fut un temps où elle ne trouvait pas d'encouragement et d'acceptation dans la famille.

Actuellement, le travail des femmes algériennes marqué par une évolution qui caractérise la société algérienne dans sa structure, sa composition, sa répartition spatiale et ses besoins, bouleverse cette situation au sens où des formes nouvelles de travail s'exigent.

Ainsi personne n'envisage qu'une femme puisse travailler la nuit puisque cela irait contre les esprits conservateurs. En Algérie, la loi interdit à la femme de travailler la nuit dans les entreprises : article 29 « il est interdit à l'employeur de courir au personnel féminin pour des travaux de nuit »¹. Cependant, le travail de nuit des femmes se pose depuis longtemps dans le secteur de la santé qui occupe une place particulière dans la réalité sociale.

Le travail de nuit perturbe l'organisation de la vie quotidienne de la famille par le décalage des horaires de travailleur de nuit par rapport à d'autres membres de la famille, elle engendre un isolement social car les salariés prennent l'habitude d'être seuls et autonomes et s'éloignent de plus en plus de

¹Le code de travail Algérien, PDF.

leur famille et de leurs amis. Ils supportent alors de moins en moins la présence d'autrui et s'isolent dans un monde social. Pour François Edouard, « les horaires de travail de nuit permettent, par ailleurs, d'entraîner un sentiment d'isolement par le manque de communication et d'information entre les équipes de la journée et celle de la nuit, l'insuffisance de lien entre les travailleurs de la journée et ceux de la nuit, ajoutent aux effectifs plus réduits pendant la nuit. Souvent la question de l'isolement des travailleurs des équipes de nuit et du manque de reconnaissance professionnelle, comme si le travail de nuit ne représente pas des difficultés spécifique»².

La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est un élément important de l'égalité entre la femme et l'homme. Elle apparaît comme une des conditions de diminution des obstacles à l'activité professionnelle des femmes. Elle est principalement pensée en termes de facilité à concilier une activité professionnelle avec la charge des enfants.

Ceci nous a incités à faire une recherche en vue d'étudier la réalité de l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes au sein de l'EPH d'AOKAS. De ce fait, notre attention sera portée sur la réponse à la question suivante :

Quel est l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes ?

² Édouard FRANCOIS, *le travail de nuit impact sur les conditions de travail et de vie salariales, avis de conseil Économique, social et environnement*, 2010, p 11.

D'où découlent deux questions secondaires :

- Quel est l'impact de travail de nuit sur la santé des femmes ?
- Quelles sont les conséquences de travail de nuit sur la vie familiale des femmes ?

4. Les hypothèses :

Hypothèse n° 01 :

- Le travail de nuit influe négativement sur la concentration des femmes en exerçant leurs tâches.

L'hypothèse n°02 :

- Le travail de nuit provoque un isolement social de la vie familiale des femmes.

5. Définition des concepts clés :

Selon GRAWITZ MADELINE, «le concept est une représentation rationnelle, comprenant les attributs essentiels d'une classe de phénomène »³.

Pour mieux comprendre notre réflexion, nous devons donner quelques définitions pour les concepts clés utilisés dans l'hypothèse de recherche, et qui ont une relation avec notre thème abordé tel que :

³ GRAWITZ Madeline, *méthode des sciences sociales*, Edition Dalloz, paris, 2001, p398.

5.1. Le travail :

Selon **Alain Bruno**, « le travail est considéré comme un facteur de production, le travail désigne au sens large toute activité productive ayant une valeur d'usage dans un sens plus étroit, il correspond à une activité humaine visant à créer, produire, entretenir des biens et des services »⁴.

5.2. Le travail de nuit :

Selon **le code de travail** algérien, « le travail de nuit est défini par la loi de 90-11 sur les relations du travail de législation du travail –est venu l'article 27 de la loi 90-11 du code algérien dans les relations de l'individu, que tout travail effectué entre vingt un heures à cinq heures du matin est considéré comme travail de nuit. Les modalités, les conditions de travail de nuit, les droits qui sont associés se déterminent par des accords ou les conventions collectives »⁵.

5.3. La vie privée :

Suivant **Boutefnouchet Moustapha**, « la notion de vie privée est très vaste et ne se limite pas uniquement à la famille mais s'étend également aux amis, aux activités extraprofessionnelles, elle est également hors des cadres de la relation entreprise/salarie »⁶.

Par contre, **Diane Gabrielle Tremblay** « a parlé de la vie privée qui s'articule généralement dans le travail domestique qu'est considéré comme ensemble des activités ménagères à but non lucratif est précisé que ce genre

⁴ Alain Bruno et autre, **dictionnaire d'économie et de science sociale** Edition ellipses, paris, 2005, p465.

⁵Code travail Algérie

⁶Boutefnouchet Moustapha, **la famille algérienne, évolution et caractéristique**, Ed SND, Alger, 1980, p19.

de travail se fait pour le bénéfice de l'ensemble des membres de ménage intérêt collectif, il se réalise dans un cadre familial afin d'assurer la survie de ses membres des conditions d'organisation et hygiène ».⁷

5.4. La vie familiale :

D'après **Boutefnouchet Moustapha**, « la famille est un produit social reflétant l'image de la société dans laquelle elle se situe et dans laquelle elle évolue. Dans une société statique, la structure familiale reste identique à elle-même ; dans une société évolutive ou révolutionnaire, la famille se transformera au rythme et aux conditions d'évolution de la société »⁸.

Par contre, selon **Khodja Souad**, « la famille est la cellule de base de la société, elle se compose de personne unie par les liens de mariage et par les liens parenté, elle repose dans son mode de vie pour l'union, la solidarité, la bonne entente, la saine éducation, la bonne moralité et élimination des maux sociaux »⁹.

5.5. L'isolement social :

Selon **François Édouard**, « les horaires de travail de nuit permettent, par ailleurs, d'entraîner un sentiment d'isolement par le manque de communication et d'information entre les équipes de la journée et celle de la nuit, l'insuffisance de lien entre les travailleurs de la journée et ceux de la nuit, ajoutent aux effectifs plus réduits pendant la nuit. Souvent la question de

⁷ Diane Gabrielle Tremblay, **conciliation emploi-famille et temps de travail : de nouveaux enjeux sociaux de la chaire de recherche** 2003/P30.WWW tel Québec ca dgtrmbl courriel.

⁸ Boutefnouchet Moustapha, Op.cit., P19

⁹Khodja Souad, **A comme Algérienne**, Edition E.N.A.L, 1991, p21

l'isolement des travailleurs des équipes de nuit et du manque de reconnaissance professionnelle, comme si le travail de nuit ne représente pas des difficultés spécifique»¹⁰.

5.6. La concentration :

Selon **Daniel**, « la durée de concentration efficace varie selon la réserve d'énergie disponibles selon la difficulté de la tâche, on peut l'allonger avec des pauses régulières (exemple, 10 minutes par heure de travail soutenu sont souhaitables pour la récupération et l'assimilation) »¹¹.

6. La méthode et la technique utilisées :

6.1. La méthode utilisée :

Le choix et l'utilisation d'une méthode a une relation directe avec le sujet de la recherche qui impose aux chercheurs de suivre une méthode bien précise. Cette dernière comporte l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée.

Pour effectuer notre étude, nous avons opté pour **la méthode quantitative** qu'est selon **ANGERS MAURICE** « un ensemble de procédures pour mesurer les phénomènes, elle fait appel à une mathématisation de la réalité »¹².

Dans le but d'analyser les différents éléments de notre recherche, concernant l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes à l'EPH

¹⁰Edouard FRANCOIS, op.cit., p 11.

¹¹ Daniel, **attention et concentration**, paris, édition(2004) de groupe ROBERT Laffont. « Cairn .info ».P17 .

¹²ANGERS MAURICE, **initiation pratique à la méthodologie des sciences sociales**, Edition casbah, Alger, 1997, p60

d'AOKAS, cette méthode quantitative nous permet de procéder à l'explication en mettant en relation les variables dépendantes et les variables indépendantes. Cela nous permet d'analyser et de détecter les relations qui nous facilitent à accéder à vérifier nos hypothèses.

6.2. La technique utilisée :

Selon COMBESSIE JEAN CLAUD, « Toute recherche à un caractère scientifique doit comporter l'utilisation des procédés opératoires rigoureuse susceptible d'être appliquée dans la réalité que l'on appelle technique »¹³.

La technique est l'ensemble des procédés et d'instruments d'investigation utilisés méthodiquement sur lesquelles s'appuie le chercheur pour arriver à des résultats scientifiques. Pour cela, nous avons choisi d'utiliser, par apport à notre thème de recherche, **la technique de questionnaire**, qui est définie par ANGERS MAURICE comme suit : « technique d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directe et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations chiffrées »¹⁴ En effet, notre questionnaire contient 27 questions entre ouvertes et fermées, et comporte trois axes :

1. Le premier axe porte sur les données personnelles des enquêtés comme : l'âge, ancienneté, situation familiale.
2. Le deuxième axe comporte des questions liées aux femmes salariées entre responsabilité professionnelle et stabilité familiale.

¹³ COMBESSIE JEAN CLAUD, *méthode en sociologie*, Edition casbah, Alger, 1998, p 33

¹⁴ ANGERS MAURICE, *op.cit.* , p146.

3. Le troisième axe contient des questions liées à la santé et la vie familiale des femmes.

7. L'échantillon et l'échantillonnage :

- **L'échantillon** est un « sous-ensemble d'éléments d'une population donnée »¹⁵.
- **L'échantillonnage** est un « ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon »¹⁶.

Dans ce cas, la population mère est divisée selon certains critères comme : l'âge, la situation matrimoniale et la catégorie socioprofessionnelle, appelés strates. Les strates sont des catégories construites pour les raisons d'étude selon un critère particulier, ça peut être la catégorie socioprofessionnelle, la situation matrimoniale. Dans notre recherche on a utilisé l'échantillonnage probabiliste car c'est lui qui peut nous permettre d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon par rapport à la population dont il est extrait. Dans le cas de notre problème de recherche sur une population mère composée de quatre catégories professionnelles, l'échantillon devait être représentatif avec distinction entre les sous-groupes de l'échantillon. De ce fait, on a opté pour l'échantillonnage stratifié. Après, on a procédé à l'échantillonnage aléatoire simple à l'intérieur de chaque strate. Notre population mère qui est l'ensemble de personnel féminin de l'établissement public hospitalier EPH AOKAS est composée de 160 Femmes.

¹⁵ Ibid., P228

¹⁶ Ibid., p229

Pour **Maurice Angers**, « L'échantillonnage stratifié est un prélèvement d'un échantillon dans une population de la recherche par un tirage au hasard à l'intérieur de sous-groupe, constitué d'éléments ayant des caractéristiques communes »¹⁷.

8. La pré-enquête :

Notre thème de recherche contient comme titre : 'L'impact du travail de nuit sur la vie privée des femmes'. Pour cela, notre pré-enquête s'est déroulée au sein de l'établissement public hospitalier EPH d'Aokas, durant la dernière semaine du mois de Février (2019). Nous avons rencontré le responsable de l'établissement qui nous a autorisés de réaliser cette recherche, en parlant à l'ensemble des travailleuses de nuit (des infirmières, des sages-femmes, des médecins ainsi que des femmes de ménage). Ensuite nous avons discuté sur le choix de notre sujet de recherche et son application sur le terrain, connaître notre population d'étude et le déroulement de notre enquête. Cela nous a permis de déterminer la méthode et la technique la plus adéquate à notre sujet de recherche dans le but de clarifier notre problématique et de bien formuler nos hypothèses.

9. L'enquête :

Nous avons procédé à une enquête qui a commencée à partir du 04/03/2019 au 20/04/2019. Durant cette période, notre responsable de stage a distribué les 80 questionnaires sur l'ensemble des femmes (80 /160) qui travaillent la nuit dans différents services de l'EPH d'Aokas à savoir des

¹⁷Ibid. p231.

infirmières, des sages-femmes, des médecins ainsi que des femmes de ménage. Après nous avons reçu 55 questionnaires qui représentent un pourcentage de 34,37%.

10. Les études antérieures :

10.1. Les études en Algérie¹⁸ :

Une étude algérienne sous le thème « l'emploi féminin en transition », faite par **Fatiha Talahit** dans les années 1980, avait mis en évidence certains aspects de l'activité et de l'emploi féminins en Algérie, ainsi que les évolutions observées durant les décennies 60-80 à partir de conditions initiales prenant en compte la situation coloniale et le statut de la femme dans la société algérienne.

Méthode comparative puis analytique, cette étude avait montré qu'au-delà de l'exceptionnelle faiblesse des taux d'activité féminine - y compris en comparaison avec ceux observés dans d'autres pays de la région - cet emploi était essentiellement urbain, salarié, relativement qualifié, avec comme Principal employeur l'Etat.

À travers l'étude de cette recherche, nous avons relevé l'utilisation de la méthode d'enquête comparative dont l'observation. L'échantillon a sélectionné le caractère administré de l'économie et la place de l'Etat dans la création d'emplois, l'exode rural, le déclin de l'agriculture et le faible taux de scolarisation des filles.

¹⁸Fatiha Talahite, L'emploi féminin en transition, CNRS, CEPN, Université paris 13.pdf.

Les résultats de l'étude :

L'évolution du taux d'activité féminine (1989-2005) : Le taux net d'activité ou taux de participation rend compte de l'insertion dans le monde du travail de la population en âge légal de travailler. Il dépend de facteurs sociaux et culturels mais également du niveau de chômage, car un taux de chômage élevé dissuade les individus à rechercher activement un emploi.

Le taux brut d'activité (population active/population totale) est passé de 23,6 % à 27,9 % entre les recensements de 1987 et 1998.

Entre les recensements de la population de 1977 et 1998, le taux global de participation (population active/ population en âge de travailler) passe de 42% à environ 49%, pour revenir ensuite autour de 40%. Cette tendance à la hausse jusqu'en 1998 résulte de l'augmentation du taux de participation de la population féminine au cours des deux dernières décennies. En effet, tandis que le taux de participation des hommes se stabilise autour de 80% après avoir atteint 85% lors du recensement de 1987, celui des femmes passe de moins de 5,5% en 1977 à près de 17% en 1998.

L'observation de l'évolution du taux de participation des femmes suggère les remarques suivantes :

- ce taux, qui n'était que de 3,85% en 1966, après avoir augmenté régulièrement de 2.5 points environ tous les 10 ans, réalise un saut de plus de 8 points entre 1987 et 1998 :
- cependant, après avoir atteint ce pic, il revient en 2002 à un niveau plus conforme au trend précédent (13,1%).
- il connaît ensuite des fluctuations, ce qui est également nouveau. En effet, bien que minime, la hausse des taux d'activité féminine avait été continue

depuis 1966 ; c'est la première fois que l'on constate des baisses, ou plus précisément des fluctuations de ce taux.

Comment expliquer ces deux phénomènes inédits ?

La hausse exceptionnelle du taux de participation en 1998 est-elle significative ou bien renvoie-t-elle à un phénomène conjoncturel voire à une anomalie statistique ? Quelle explication donner également de la baisse et des fluctuations apparues après cette date ?

Nous allons examiner les différentes raisons qui ont été avancées pour expliquer en particulier le bond du taux net d'activité féminine entre 1987-1998, avant de faire quelques hypothèses pour compléter ces explications. À ce stade de notre étude, nous nous limiterons à citer les causes possibles, sans pouvoir les vérifier, car nous ne disposons pas de données suffisamment précises et fines, et la période étudiée est trop courte (1998-2005).

Les principaux éléments qui ont été envisagés pour interpréter l'augmentation du taux d'activité féminine entre 1987 et 1998 sont au nombre de trois :

- l'augmentation brutale de la pauvreté, qui aurait poussé les femmes sur le marché du travail ;

- l'arrivée des femmes diplômées sur le marché du travail (hausse du taux de scolarisation et de l'espérance de scolarisation) ;

- la transition démographique, en particulier la baisse du taux de natalité et le recul de l'âge au mariage.

Notons que ces causes ne concernent pas les mêmes composantes de la force de travail des femmes. Il faudrait donc regarder l'évolution de la structure de l'emploi féminin par niveaux de qualification, par tranches d'âge, statut

matrimonial, etc. La première explication nous semble la plus à même d'expliquer l'ampleur et la discontinuité de l'évolution du taux de participation de 1987 à 1998.

Malgré cette évolution substantielle du taux de participation des femmes, le gap genre reste élevé comparé aux taux féminins d'activité observés dans d'autres pays de la région. Ce qui est plus préoccupant, c'est que cette augmentation du taux d'activité féminine se traduit surtout par une hausse du chômage plutôt qu'une hausse du taux d'occupation, le taux d'emploi restant très bas.

10.2. Les études en France¹⁹ :

Une étude française a été réalisée sous le thème « l'activité féminine en France » par **Cédric Afsa Essafi et Sophie Buffeteau** 1970. Il a étudié les phénomènes de travail et le taux de chômage de la femme en France.

Méthode descriptive puis analytique insérée dans une volonté de mise en perspective historique qui consiste à ressembler les données sur des cas précis en vue d'expliquer l'évolution récente de travail féminin et tendance pour l'avenir.

À travers étude de cette recherche nous avons relevé l'utilisation de la méthode d'enquête quantitative qualitatives dont l'observation et l'entretien, échantillon a sélectionné les femmes âgé de 25ans à 59 étaient actives et le taux de chômage.

¹⁹ Cédric Afsa Essafi, est le chef de la Division redistribution et politiques sociales de l'Insee, Edition 2005, PDF.

Les résultats de l'étude :

Au début des années 1970, la moitié des femmes âgées de 25 à 59 ans étaient actives. Aujourd'hui, les trois quarts le sont. Mais dans le même temps, leur lien à l'emploi s'est distendu : en trente-cinq ans, le taux de chômage de ces femmes est passé de 3 % à 12 %, et la part des emplois occupés à temps partiel de 13 % à 30 %.

Pour prendre la mesure de ces phénomènes et de leurs évolutions prévisibles, nous nous sommes appuyés sur la série des enquêtes Emploi annuelles de l'Insee couvrant la période 1982-2002. Nous avons estimé le nombre d'années en activité et en emploi qu'une femme aura passées au cours de sa vie (plus exactement entre ses 25 e et 59 e anniversaires). Nous avons calculé ces indicateurs pour toutes les générations comprises entre 1935 et 1970.

Si les tendances récentes se prolongent, l'activité féminine devrait continuer à croître de manière régulière. Les femmes nées en 1970 devraient, au cours de leur vie, être plus présentes sur le marché du travail que celles des générations précédentes. Elles devraient aussi être plus souvent en emploi, bien que de ce point de vue la tendance s'essouffle et à compter des générations nées au début des années 1960. En revanche, si on tient compte du temps partiel, c'est-à-dire si l'on convertit les périodes passées dans des emplois à temps partiel en périodes d'emploi en équivalent temps plein, alors les femmes de la génération 1970 devraient sur ce plan connaître en moyenne le même déroulement de carrière que les femmes nées au milieu des années 1950. Cette stagnation concerne tous les niveaux de qualification, même si elle est plus récente chez les plus diplômées.

Une forte croissance de l'activité féminine en France depuis les années 1970, qui apparemment s'essouffle la situation actuelle du travail féminin en France résulte d'une longue évolution marquée par la vive croissance de l'activité des femmes, dont le taux a augmenté de 25 points en une trentaine d'années. Ainsi, en 2002, 3 femmes sur 4 âgées de 25 à 59 ans déclaraient travailler ou rechercher un emploi, alors qu'elles étaient 50 % à le faire en 1970. Ce constat doit toutefois être nuancé pour deux raisons. La première est que, dans le même temps, les femmes ont été touchées par la crise du marché du travail qui a débuté avec le premier choc pétrolier et s'est aggravée par la suite.

Les hommes n'ont d'ailleurs pas été préservés, même si leur taux de chômage se situe au-dessous du taux féminin. En revanche, elles n'ont et n'auront pas connu la même histoire de vie professionnelle. Les premières ont terminé leurs études à une époque où le travail féminin n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui et où, pour une femme, commencer à travailler après les études n'était pas encore entré complètement dans les mœurs. Par conséquent, la croissance du taux d'activité doit s'expliquer au moins en partie par un « effet de génération » : les générations récentes, qui sont plus actives que les précédentes, sont proportionnellement plus nombreuses dans les années les plus récentes ; elles poussent donc vers le haut le taux d'activité moyen. Dès lors, si on pense que l'effet de génération joue un rôle important dans l'explication de la hausse de l'activité féminine, il faut chercher à l'isoler et à le quantifier pour en évaluer précisément l'importance et obtenir une autre mesure de l'activité féminine. À l'aide de données et d'outils statistiques adéquats, le but est d'estimer le taux d'activité que les femmes d'une génération

donnée ont connu ou seront susceptibles de connaître, en moyenne, entre 25 et 59 ans.

Ce passage à une approche générationnelle de l'évolution de l'activité féminine, est d'ailleurs l'activité des unes et des autres mesurée sur leur Cycle de vie.

10.3. Les études au Maghreb²⁰ :

Une étude maghrébine sous le thème la participation au marché de travail des femmes immigré arabes et de Maghreb .par ministère de l'immigration et de communauté culturel(MICG) publiée en 2012 et Teelucksingh et Galabzi en 2007.il a étudié la réalité de travail des femmes sur le marché de travail ,le taux de chômage et un niveau de scolarité des femmes immigré arabes .éprouvent de la difficulté à s'intégré au marché du travail québécois.

À travers cette étude de recherche nous avons relevé l'utilisation de la méthode enquête quantitative d'ont l'observation et l'entretien. Le lieu de recherche ont concerné le Québec, l'approche par échantillon sélectionné la participation au marché de travail les femmes immergés des minorités visible et moins réussie que cette de l'ensemble des femmes immergés.

Les résultats de cette étude :

Dans une étude quantitative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) publiée en 2012, on observe que le taux d'emploi des femmes arabes est inférieur à celui de l'ensemble des femmes immigrées et que leur taux de chômage, qui dépasse de cinq points de

²⁰ Bibliothèque et archive nationales du Québec, 2014, ISBN :(version PDF)
<http://csf.gouv.qc.ca/.../étude la participation au marché de travail HT>, consulté le 20/05/2019.

pourcentage celui des femmes immigrées des minorités visibles, est environ trois fois supérieur à celui de l'ensemble des femmes du Québec. Quant à leur revenu d'emploi moyen, s'il dépasse de 1 813 \$ celui des femmes immigrées des minorités visibles, il est inférieur de 5 192 \$ à celui de l'ensemble des femmes du Québec (Beaudoin).

De façon plus précise, la situation des femmes originaires du Maghreb, un groupe en croissance démographique marqué par un hiatus profond entre le niveau de qualification et le taux d'emploi, se présente comme suit : les Algériennes ont un taux d'emploi de 49,8 % et un taux de chômage de 19,7 %; pour les Marocaines, le taux d'emploi s'élève à 48,4 % et le taux de chômage à 17,5 %; quant aux Tunisiennes, les taux d'emploi et de chômage atteignent respectivement 45,2 % et 20,3 % (MICC). Par comparaison, le taux d'emploi de l'ensemble des femmes du Québec se chiffre à 55,7 % et le taux de chômage à 6,5 %.

En outre, des chercheurs comme Teelucksingh et Galabuzi (2007) qualifient de « racisée » la participation au marché du travail des personnes des minorités visibles. Ainsi, un taux élevé de chômage, un faible taux d'emploi, la surreprésentation dans certains secteurs d'activité, l'inadéquation entre le capital humain et le statut de l'emploi ainsi qu'un accès difficile aux professions et aux affaires forment un ensemble d'indicateurs révélant une participation « racisée » au marché du travail.

Pour certains auteurs (Constant, Kahanac et Zimmerman, 2009 ; Constant et Zimmerman), tout à fait conscients qu'il n'existe pas de facteur unique capable de rendre compte de l'intégration économique ardue des femmes et des hommes des minorités visibles, la discrimination sociale joue un

rôle de première importance. Bendriss (2009) affirme que les Québécoises d'origine arabe subissent de la discrimination fondée sur leur origine nationale, ethnique et religieuse. Ainsi, la représentation négative que la société québécoise se ferait de ces femmes bloquerait leur intégration au marché du travail. Osmani (2007) abonde dans le même sens. Elle avance que les Québécoises d'origine maghrébine, souvent présentées dans les médias sous l'angle d'une identité négative, sont marginalisées quant à leur participation au marché du travail et que la discrimination et le racisme qu'elles subissent constituent des obstacles de taille à surmonter.

On constate donc que l'identité culturelle est étroitement liée à la participation au marché du travail, notamment par le biais du regard que pose la société sur certains de ses citoyens venus d'ailleurs. La discrimination comme problème à la participation au marché du travail des minorités visibles, notamment des femmes maghrébines. La discrimination est le traitement inégal et défavorable d'un individu sur la base de caractéristiques physiques ou sociales. Les personnes des minorités visibles subissent de la discrimination fondée sur leur origine ethnique, mais les femmes issues des minorités ethniques vivent des expériences particulières de discrimination fondées à la fois sur le sexe et l'appartenance ethnoculturelle. La discrimination prend plusieurs visages et mène à la déqualification professionnelle des femmes immigrées, notamment des Maghrébines.

11. Les difficultés rencontrées :

Au cours de la réalisation de notre travail de recherche, on a confronté à des difficultés tant sur le plan théorique ou sur le plan pratique, et parmi ces obstacles qui ont freiné notre étude tels que :

- Le refus de certaines femmes de répondre à notre questionnaire

Le chapitre II

Cadre théorique de la recherche

La section01 : L'évolution du travail de la femme dans le monde :

1. L'histoire du travail de la femme :

La femme a toujours travaillé à côté de l'homme, mais dans des activités non rémunérées et, destinées à la consommation. Son travail est passée par plusieurs étapes au fil du temps, elle a travaillé d'abord dans l'élevage et l'agriculture puis, des métiers au sein des familles dans des ateliers artisanal, mais on peut débiter l'histoire du travail des femmes avec l'industrialisation, à partir de là c'est la fin la famille comme unité de production, donc c'est le déplacement du travail du foyer à l'atelier et par la suit à l'usine.

1.1. Pendant le XIX siècle :

Selon **BATTAGLIOLA Françoise** : «Le XIX siècle fortement marquée pour ne pas dire conditionné l'histoire de l'humanité, en faveur de la première guerre mondiale, la perception du travail féminin a changé et de même il y avait un changement du statut de la femme au travail et son juridique par l'apparition de plusieurs lois protectrices, Hygiénistes, a vocation natalistes, afin de protéger la double vocation de la femme productrice et procréatrice, leur irruption dans des univers masculins, et la diffusion du malthusianisme semble volée en éclaté les rapports masculin, féminin construit sur le marché du travail »²¹. Cela a donné un nouveau partage des tâches entre homme et femme, mais avant la femme exérait des métiers que ce soit à la campagne ou bien en ville entre le XII siècle et le XVI siècle, mais ils n'étaient pas qualifiés de métiers comme tricoté, couture, marchand, l'activité domestique pour la

²¹BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, édition la découverte, 2004, p 03-04.

compagne et l'activité industriel pour la ville. L'industrialisation a donné le premier souffle à la rentrée des femmes à l'usine en travaillant dans le textile, les usines alimentaires avec un salaire faible et des mauvaises conditions de travail, et sur tous avec la première guerre mondiale et, l'augmentation de besoin en mains d'ouvres et avec les pertes humaines durant la guerre, la seule solution c'était de faire rentrer des femmes aux usines, afin de combler le manque, malgré leur manque de qualification et des fois l'incapacité de ces femmes à accomplir des tâches difficiles, ou des tâches forcés à partir de là il y avait une croissance de l'activité féminine. Et cela est remarquée dans tous les pays de l'union sans exception et aussi les pays de la méditerrané qui affichent un faible taux d'activité féminine et en plus de sa il avait le phénomène de la participation des mères de famille dans le travail et depuis les années 80, ils ont pris en considération sa, par l'instauration de la maternité et cela a aidé les femmes pour ne pas abandonner leurs professions. Au fur à mesure que la société se développe et change la femme rentre de plus en plus dans le travail, et trouve sa place, cela permet sa monter dans le niveau d'éducation supérieure sur tous avec les chances et droits données aux femmes pour la scolarisation et les études dont la femme a prouvé sa supériorité dans l'accès aux diplômes supérieurs et par la suite aux postes supérieurs, qui était avant consacrer aux hommes.

1.2. Pendant la révolution industrielle²² :

Les nouvelles industries qui ont besoin de main-d'œuvre et l'émergence des grands magasins font massivement appel aux femmes. Malgré des

²² <http://tpe-emancipation-femmes.e-monsite.com/pages/travail/le-travail-des-femmes.html>. Consulté le 25/03/2019

conditions énormément difficiles de travail avec des rythmes invivables, la femme peut dorénavant aspirer à un emploi salarié. Quelques améliorations techniques comme par exemple les machines à vapeur ont permis de rendre le travail moins fatiguant et donc de remplacer les ouvriers à domicile très qualifiés par des ouvrières. En 1906, le travail des femmes est une réalité : elles forment 38% de la population active. Plus de la moitié sont encore dans des secteurs traditionnels (domesticité, travail à domicile). Mais les premières avocates, médecins (87 femmes en 1900), professeurs agrégées (Marie Curie est la première femme professeur à la Sorbonne en 1906) apparaissent.

1.3. Pendant la première guerre mondiale de 1914-1918 ²³:

Elles remplacent les hommes aussi bien au niveau du travail que de la famille et deviennent ainsi les chefs de maison, en faisant preuve d'autorité. Les décisions importantes qu'elles seront amenées à prendre leur donneront confiance en elles. Elles se prouveront à elles-mêmes d'abord qu'elles ont des capacités similaires à celles des hommes. Ce rôle qu'elles doivent s'approprier marque le début de nombreuses manifestations qu'elles vont donner pour être considérées au même pied d'égalité que les hommes. Les femmes seront pendant cette période appelées les « munitionnières ». Les hommes partis au front, elles ont donc pris leur vie en main et les ont succédés dans divers domaines : économique, politique, social ainsi que dans la sphère familiale. Elles ont ainsi pris le rôle de chef de famille et ont démontré aux hommes qu'elles pouvaient les remplacer.

²³ <http://tpe-emancipation-femmes.e-monsite.com/pages/travail/le-travail-des-femmes.html>, opcit. consulté le 25/03/2019.

1.4. Pendant la Seconde Guerre mondiale de 1939-1945²⁴ :

Les femmes sont de nouveau réquisitionnées. Il y a moins d'hommes sur le front donc elles sont moins présentes. Mais un million de soldats sont quand même faits prisonniers, gardés en Allemagne dans des Stalags ou Oflags jusqu'en 1945 et 1941, 650 000 Français sont réquisitionnés pour le Service du travail obligatoire et envoyés en Allemagne pour remplacer les soldats allemands partis combattre. Beaucoup de femmes doivent donc, comme leur mère lors de la guerre précédente, se débrouiller seules pour vivre ou nourrir leurs enfants. Il leur faut trouver un emploi ou accomplir les travaux de la ferme à la place du mari absent, parfois avec l'aide du grand-père, qui reprend du service pour les tâches les plus dures malgré son âge.

2. L'emploi féminin durant la période socialiste (1962-89)²⁵ :

Contrairement aux pays socialistes d'Europe de l'Est, d'Amérique (Cuba) ou d'Asie (Chine, Viet Nam), qui ont en règle générale mobilisé la force de travail féminine, tant rurale qu'urbaine, à une large échelle, l'Algérie des années 1960-1980, malgré l'orientation socialiste appuyée de son économie et une propagande valorisant l'émancipation par l'éducation et le travail, n'a pas réalisé de progrès significatifs en matière d'accès des femmes à l'emploi durant cette période. Les taux d'activité féminine sont restés parmi les plus bas au monde. Par contre, le taux de scolarisation féminine ainsi que l'accès des filles à l'éducation secondaire et supérieure ont augmenté à un rythme bien plus rapide. Avant d'examiner les facteurs pouvant expliquer cette faiblesse de

²⁴<http://tpe-emanicipation-femmes.e-monsite.com/pages/travail/le-travail-des-femmes.html>, ibid, consulté le 25/03/2019.

²⁵Fatiha Talahite, emploi féminin en transition op.cit., p4

l'activité féminine, il faut remarquer que si la généralisation de l'enseignement peut relever d'une politique volontariste de l'Etat (école obligatoire) il n'en va pas de même du travail salarié.

3. Le poids des traditions²⁶ :

L'explication la plus courante de la faiblesse de la participation des femmes à l'emploi rémunéré met en avant des facteurs socio-culturels, en particulier le poids des traditions et de la religion, qui seraient hostiles à l'emploi des femmes. On peut tout d'abord se demander pourquoi ces traditions n'ont pas agi également contre la scolarisation des filles. On a vu qu'au contraire, durant toute cette période, les parents ont massivement envoyé leurs filles à l'école et misé sur le système éducatif pour leur assurer un avenir. Cette confiance dans le système éducatif n'a commencé à s'émousser que lorsqu'est apparu un chômage des diplômés. Vers la fin des années 1980, ce sont les performances du système éducatif lui-même qui commencent à être gravement mises en cause. Il est donc nécessaire de nuancer et d'affiner cette explication culturaliste.

Dans la tradition islamique, l'éducation, l'acquisition du savoir, sont encouragés, tant pour les hommes que pour les femmes. Et l'emploi féminin lorsqu'il est très qualifié (enseignante, médecin, ingénieur) est plus facilement accepté et valorisé. On verra d'ailleurs, à certaines périodes, la croissance de l'emploi féminin s'accompagner d'un renforcement de la religiosité (visible chez les femmes à travers le port du voile, même si celui-ci peut donner lieu à

²⁶ Fatiha Talahite, *Emploi féminin en transition*, ibid.P6

plusieurs interprétations). La résistance à l'emploi féminin concerne surtout le travail non ou peu qualifié. Mais finalement, est-ce une spécificité islamique ou n'est-ce pas tout simplement une résistance à la dévalorisation de la force de travail ? Notre hypothèse est que cette Résistance est d'autant plus forte que le système de qualification existant ne reconnaît pas les savoirs traditionnels et les compétences des femmes, ce qui fait que lorsque celles-ci accèdent à un emploi rémunéré, cela ne se traduit pas par une valorisation de leur condition ni de leur statut social. Alors qu'en règle générale, les systèmes nationaux de qualification en Europe ont été élaborés à travers un processus historique graduel, en intégrant, au moins partiellement, des connaissances et savoir-faire traditionnels tout en les modernisant et les codifiant (dans les métiers de l'éducation, de la santé, de l'artisanat, de la couture, de l'art, etc.), le système de qualifications mis en place en Algérie pendant la période coloniale est celui de la métropole.

Ce système ignore, dévalorise et finalement détruit les connaissances et savoir-faire des « indigènes ». Or c'est ce même système qui sera reconduit et développé après l'indépendance. Nous touchons là à un point important, la nécessité de prendre en compte les conditions initiales - ici celles de la période coloniale - dans l'étude des déterminants de l'emploi féminin.

4. Travail des femmes et cycle de la vie familiale²⁷ :

L'étude du travail des femmes selon les moments de la vie familiale (mariage, naissance et éducation des enfants) constitue une des perspectives les

²⁷ BATTAGLIOLA Françoise, op.CIT.P13.

plus fécondes, car elle offre une vision dynamique des formes de travail et met en lumière les mobilités au cours de la vie. Ainsi, l'opposition entre travail salarié, travail à domicile, activités multiples en ville ou à la campagne s'estompe, de nombreuses femmes passant d'une forme d'activité à une autre en se mariant, en ayant des enfants ou selon les caractéristiques du marché du travail local, ou encore de l'activité et du revenu de leur mari.

Telle est la perspective adoptée par Tilly et J. Scott dans leur étude effectuée à Roubaix, Anzin et Amiens à partir des listes nominatives des recensements dans les décennies 1860-1900 [1978]. Elle montre que l'activité féminine dépend des cycles de la vie familiale : les jeunes filles exercent un travail à temps partiel, comme ouvrières ou domestiques, elles poursuivent éventuellement les premières années de leur mariage. Après la naissance des enfants, beaucoup cessent toute activité salariée. Généralement dans les familles ouvrières, le travail des enfants est en âge de travailler, les mères quittent la fabrique. Elles ne reprennent une activité salariée que par intermittence pour faire face aux aléas lorsque le mari est malade ou sans emploi, ou quand elles se retrouvent seules. Les politiques des employeurs renforcent cette tendance en réservant les emplois réguliers et (relativement) mieux rémunérés aux femmes célibataires.

Mais pour autant la fabrique, les mères de famille ne deviennent pas pour autant « inactives ». Car, dans les milieux populaires, on attend que les femmes contribuent d'une façon ou d'une autre aux revenus familiaux, la naissance des enfants se traduit par un changement d'activité bien plus souvent que par un repli sur la sphère domestique.

5. La scolarisation de la femme algérienne²⁸ :

L'éducation et la scolarisation des filles Bien avant l'indépendance, la majorité des fillettes algériennes n'avaient Pas le droit de fréquenter les écoles, et la minorité scolarisée n'a pas eu la chance de continuer ses études, car dès qu'elle atteignait l'âge de la puberté, le père anticipait l'arrêt de sa scolarisation et prévoyait son mariage.

Après l'indépendance, l'alphabétisation des filles a pris un chemin ascendant, cette augmentation du taux de scolarisation des filles est due à la conscience des parents de l'importance des études pour l'avenir de leurs enfants, notamment pour leurs filles, ce qui a fait de l'éducation de ces dernières une priorité pour les parents. C'est pour cela qu'on retrouve des filles qui font des études de l'école à l'université, côte à côte avec les garçons, même en zones isolées. De nos jours, l'instruction des filles est devenue comme une sorte de permis à toute femme lui permettant de dépasser son mode de vie traditionnel et de dépasser son isolement social en participant aux activités d'instruction de la conscience de son statut et du rôle qu'elle va jouer en devenant une force de travail.

Donc, la scolarisation a bien aidé la femme à s'imposer au sein de la famille et dans la société, en refusant de jouer le rôle de la femme traditionnelle soumise, et de lutter pour l'acquisition de ses droits, en émergeant en tant qu'acteur socio-économique à part entière, car aujourd'hui «Elle constitue l'un des éléments les plus importants de l'émancipation des femmes qui se trouvent

²⁸Malika HAYOUNE, *Approche socio-anthropologique sur le travail des femmes et investissement de nouveaux espaces professionnels*, mémoire de magistère en anthropologie, université de Bejaia, P54.

ainsi mieux armées pour lutter pour l'acquisition de leurs droits.»(KHODJA Souad).

6. Le travail des femmes en Algérie et son évolution²⁹ :

Le travail des femmes en Algérie n'est pas un phénomène récent. Elles travaillent depuis peut-être leur émergence. Mais le travail de la femme algérienne comme toute autre femme ailleurs, n'était pas visible par rapport à celui de l'homme. La division sexuelle du travail s'est établie depuis des siècles ou peut-être depuis l'émergence de l'espèce humaine sur la terre. Cette division a fait que « le rôle féminin a souvent été associé à l'accomplissement des tâches manuelles et socialement jugés, de ce fait, comme inférieur sinon dégradantes, par comparaison avec les tâches traditionnellement dévolues aux hommes ». Coster (Michel) Cette division est un résultat « d'un fait de la différenciation physiologique et donc de nature, il est également un fait social ». Cette division est un fait social parce que la société de son côté a contribué à la distinction de ces deux sexes en attribuant à chacun d'entre eux un espace et un travail propres à lui.

La femme algérienne travaille toujours, les études ethnographiques et anthropologiques qui ont été faites sur elles, ont montré que cette femme est celle qui faisait doubles tâches (les tâches de la maison et celles des champs), elle a alors contribué énormément à la subvention des besoins de sa famille. Les travaux par exemple de Camille Lacoste Dujardin sur la femme kabyle, ont montré la compétence de cette femme et ses aptitudes de travailler en

²⁹ Yahiaoui Safia, **Genre, travail et mutation sociales, le travail de nuit chez les femmes**, université Abd Rahman mira –Bejaia, 2012 .P67.

permanence à l'intérieur et à l'extérieur de la maison pour veiller sur la satisfaction des besoins biologiques et affectifs de sa famille. L'intérieur n'était pas donc le seul espace de la femme, mais au contraire la femme kabyle « autrefois, lorsque l'agriculture était encore la seule ressource, on disait que les femmes passaient une journée dans la maison et deux journées dans les champs ». Lacoste Dujardin (Camille) Cependant, la femme « malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Elle disparaît derrière l'homme : son père, son frère ou son époux ». Meillassoux (Claude).

7. La progression du travail des femmes en Algérie :

Aujourd'hui, il est admis de dire que la femme est devenue l'élément essentiel du développement économique de la société en général, et de la famille en particulier; comme le constate BEATRICE Majnon, sociologue et membre du conseil d'analyse économique dans un rapport remarqué sur les questions d'égalité « les femmes sont un puissant facteur d'amélioration de la performance des économies développées d'une part, parce qu'elles orientent la demande des ménages vers des services de proximité culturelle et loisir, à fort contenu en emploi »³⁰ .

³⁰LUNGI Christina ; « **Et si les femmes réinventaient le travail** », Edition Eyrolles, Paris, 1999, PP 69-70.

8. Le rôle de la femme dans la famille moderne³¹ :

Le rôle dont jouit la femme dans la famille moderne est d'une valeur compétitive, ce n'est pas cette femme résignée et soumise à l'autorité de l'homme, ce n'est pas non plus cette veuve qui n'a aucune ressource pour subsister, n'est cette autre qui vit dans les contraintes de son environnement, ce n'est pas encore cette fille qui est rattachée à sa famille. La femme moderne est égale à l'homme dans l'exercice de toute fonction au sein d'une institution que ce soit une usine, une école ou quelque service public, elle est médecin, infirmière, avocat ou magistrat professeur à l'université elle assure ses fonctions en toute liberté et avec plein dévouement. Il existe aussi d'autres activités qu'exerce la femme chez elle dans son foyer. Permettre à la femme de contribuer à maintenir l'équilibre budgétaire. La femme pourra ainsi travailler en étant consciente de sa valeur et sans aucune persécution n'est contrainte venant de son entourage qu'elle affronte quotidiennement. Ainsi on peut dire que la femme moderne essaye par tous les moyens d'assurer la cohésion des membres de la famille (comme c'est le cas dans la famille traditionnelle) et ce en consacrant tous les préalables affectifs car par sa tendresse, elle crée une atmosphère d'intimité qui assure la perpétuité. Ceci permet des valeurs sociales qui constituent la boucle essentielle des valeurs sociales héritées de la famille traditionnelle auxquelles essaye de rester attachée la famille moderne parce que ses valeurs trouvent leur source dans la religion musulmane. La femme va encore plus loin dans son rôle. Elle est la gardienne de la maison (la femme,

³¹BENALI Radia, « Rôles et statuts dans la famille algérienne contemporaine changements et Répercussions », In Journal : Arabpsynet, N°21-22, Batna, 2009, p91.

l'épouse de la maison). La femme est chargée des travaux domestiques. Elle s'occupe du ménage et de la mise en ordre du foyer. Elle est chargée de faire la cuisine et d'accueillir l'étranger par l'eau qu'elle offre. La vie matérielle du foyer est ainsi modifiée lorsque la femme est absente ou empêchée. Par elle, la maison existe et l'homme acquiert son statut social, sa renommée, son prestige et tout le sens de son existence. On dit dans l'ethnie Gun qu'« une maison sans femme ne vaut pas mieux que la brousse, et la maison n'est digne que s'il y a une femme digne ». Ce qui justifie l'importance particulière que l'on porte à l'éducation des filles dans les familles. Outre ses devoirs, la femme est appelée à travailler de toutes ses forces au bonheur de son mari et de ses enfants. Et pour remplir les devoirs du foyer, elle doit cultiver les trois vertus que sont : le dévouement, la constance et la patience. L'on parle de la trilogie amour, force et patience.

9. Le travail professionnel et le travail domestique des femmes :

9.1. Le travail domestique :

Selon **BATTAGLIOLA**, « le travail domestique sert les jeunes et notamment les filles qui contribuent à des pratiques anciennes, qui réalisent dans le cycle familiale, et la nature des taches consternes en premier lieu les taches ménagers en suit les soins et l'éducation des enfants .Alors que traditionnellement, les taches du foyer étaient partager entre toute les femmes vivant sous le même toi, l'épouse se trouve aujourd'hui souvent responsable de l'ensemble de ces taches »³².

³² BATTAGLIOLA Françoise. Histoire du travail des femmes, la découverte et Syros, Paris, 2000, P37.

9.2. Le travail professionnel :

selon PHILLIPE Champy et CHRISTIAN Etève, « le travail des femmes, son caractérisé d'évidence ,a eu aussi pour conséquence de diminuer les différences entre les garçons et les filles pour la scolarisation, les familles se mobilisent pour assurer un diplôme à leurs enfants quel que soit le sexe, anticipant le besoin de l'indépendance économique pour les deux sexes et les risques éventuels du chômage dans un couple même si la différenciation entre les garçons et les filles repérable dans leurs goûts et, leur loisir, les uns et les autres sont une identité sociale assez proche du fait de la position dominante de capital scolaire»³³ .

Donc les femmes travaillent également pour s'épanouir, sortir des modes clos à la maison et ses taches ennuyeuses échanger son travail contre un salaire qui le valorise pour participer au développement de la société et, de ne pas rester marginale un nombre important de femmes commençants à exercer une activité salarial rompant ainsi avec l'ancienne division de travail entre homme et femme A travers l'activité salarie la femme aura un salaire qui valorise son travail et pour la première fois vie, sa sueur est recomposée et tout ça a une conséquence très importante dans l'évolution psychoaffective de la femme algérienne.

³³PHILLIPE Champy et CHRISTIAN Etévé, **Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la Formation**, 2eme édition NATHAN, Paris, 1994, P448.

10. Professionnalisation des métiers féminins ³⁴:

Enseigner, soigner, assister, tels sont tout d'abord les rôles dévolus à toute mère de famille. Les formations qui y conduisent dévolus à toute mère de famille. Les formations qui y conduisent considéré ou être utilisées dans le cadre domestique. Exaltant des vertus socialement construites comme féminines, véritables « maternité symbolique », ces fonctions consacrent l'existence d'un univers féminin à part et contribuent à délimiter les domaines légitimes de la professionnalisation des femmes [Muel-Dreyfus, 1996].

•Soigner, assister:

Les professions d'infirmière et d'assistance sociale, confondues jusqu'en 1938, ont des origines communes dans la philanthropie et les activités charitables.

Durant les années vingt et trente, l'action publique va tendre à supplanter les œuvres philanthropiques et contribuer à la professionnalisation des activités de soin et d'assistance [Rater-Gar-cette, 1996] .en 1920 est créé un ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale ; durant les années suivantes, la législation sociale s'étend (notamment les assurances sociales dans les années trente). En 1922 est institué un diplôme d'état d'infirmière, puis en 1933 le diplôme d'infirmière visiteuse fusionne avec celui d'assistance de service sociale .la consécration par des diplômes manifeste la volonté de reconnaissance des qualifications et des métiers. Une vision plus laïque du métier se fait jour .les assistances se défendent d'être des « d'âmes

³⁴ BATTAGLIOLA Françoise, op.cit., P68

d'œuvre » pour se définir comme des « travailleuses spécialisées, ayant reçu une formation professionnelle préalable, organisant techniquement et rationnellement le dévouement féminin »³⁵ [Mlle Delà-grange, directrice du bureau central des infirmières du ministère de la santé publique, cité par Cordelier, 1935].

Section 02 : L'impact de travail de nuit sur la santé Et La vie familiale des femmes :

1. Définition de travail de nuit³⁶ :

Le travail de nuit correspond à tout travail effectué au cours d'une période d'au moins 9 heures consécutives comprenant l'intervalle entre minuit et 5 heures et commençant au plus tôt à 21 heures et se terminant au plus tard à 7 heures (Code du travail, art. L. 3122-2).

2. La législation de travail de nuit pour les femmes en Algérie³⁷ :

Travail de nuit est considéré comme travail de nuit, tout travail exécuté entre 21 heures et 5 heures : article 27 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17.

La convention de l'O.I.T n° 89, 1948 ratifiée par l'Algérie en 1962, sur le travail de nuit (femmes), énonce en son article 8 que l'interdiction aux femmes, du travail de nuit, ne s'applique pas : aux femmes qui occupent des postes de direction ou de caractère technique et impliquant une responsabilité ; aux femmes occupées dans les services de l'hygiène et de bien-être et qui n'effectuent pas normalement un travail manuel.

³⁵BATTAGLIOLA Françoise, *ibid.*, p70

³⁶**Travail de nuit : effets sur la santé et prévention** Publié le 02/03/2017 à 13:43 par la rédaction des Éditions Tissot dans Risques professionnels. Consulté le 15/03/2019.

³⁷www.rst-sante-travail.pdf.

Les femmes âgées de moins de 19 ans révolus ne peuvent en aucun cas occuper un travail de nuit : article 28 de la loi n°90-11 du 21 avril 1990, JORA n°17. Il est interdit à l'employeur de recourir à des femmes, quel que soit leur âge, pour effectuer des travaux de nuit. Toutefois pour les femmes âgées de 19 ans révolus et plus, des dérogations spéciales peuvent être accordées par l'inspecteur du travail territorialement compétent lorsque la nature de l'activité et les spécificités du poste de travail justifient ces dérogations : article 29 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n° 17. Cependant, la législation nationale ne précise pas les circonstances dans lesquelles ces dérogations peuvent être permises et les conditions auxquelles doivent être soumises.

Le non-respect des interdictions en matière de travail de nuit sont possibles d'une amende de 500 à 1.000 DA appliquée pour chacune des infractions constatées et autant de fois qu'il y a de travailleurs concernés : article 143 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, JORA n°17.

3. Dispositions particulières pour les femmes enceintes, ou venant d'accoucher :

Les salariées enceintes ou venant d'accoucher bénéficient de dispositions particulières et de mesures protectrices lorsqu'elles travaillent de nuit (articles L. 1225-9 à L. 1225-11 du Code du travail)³⁸.

À leur demande ou à celle du médecin du travail, elles seront affectées à un poste de jour pendant la durée de leur grossesse notamment, sans diminution de leur rémunération. Lors du congé post natal ou lors du retour du congé maternité, le médecin du travail peut demander une prolongation d'un mois maximum de ce congé. Lorsque l'affectation à un poste de jour est

³⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle>. Consulté le 30/03/2019.

impossible, l'employeur doit communiquer par écrit les motifs à la salariée ou au médecin du travail. Le contrat de travail se trouve alors suspendu jusqu'à la date de début du congé légal de maternité et éventuellement durant la période complémentaire suivant la fin de ce congé. La salariée bénéficie alors d'une garantie de rémunération (art. L 1225-10)³⁹.

4. Les conséquences sur la santé physique :

Selon ERIC Mullen, « Le travail de nuit présente une importante charge mental chez le personnel de nuit. Suivant le déficit de sommeil et la vie décalée qu'implique le travail de nuit, augmentent les troubles de la mémoire et la nervosité, l'épuisement qui peut mener à l'asthénie se baisse de la réactivité. Ainsi la fatigue spécifique se traduit par le stress »⁴⁰.

4.1. Le stress professionnel :

Le terme « stress » vient du latin stringens signifiant « tendu de façon raide », « serrer », et de vieux français estrade ou « étroitesse », exprimant l'idée d'un resserrement, d'une oppression et d'une asphyxie. L'étymologie donne au stress une connotation principalement négative, alors que l'inventeur du stress, Hans Selye, développera la fonction positive d'adaptation que représente la réaction de stress à une situation, et distinguera le stress positif du stress négatif. De plus l'étymologie évoque un état résultant d'une situation, tandis qu'aujourd'hui, le stress est perçu comme une transaction complexe et dynamique de l'individu avec son environnement. Celui-ci n'est pas passif face à l'adversité, il ne se contente pas de réagir mais il interagit avec la situation.

³⁹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle>. Consulté le 30/03/2019.

⁴⁰ ERIC Mullen. *Travail de nuit et retentissement sur la santé- soins gérontologie*, mars-avril 2006 n°58, page 16-19.

Confronté à l'adversité, il évalue l'enjeu que représente l'agent stressant ou tresseur. L'enjeu est positif lorsqu'il y a quelque chose à gagner ou un défi à relever (challenge), il est négatif s'il y a risque de perte ou s'il y a menace : « je peux tout perdre ». Ensuite, l'individu évalue ses ressources pour faire et mobiliser ses forces. Selon ANNE Parut Soliviers, « Le stress survient quand les exigences de la situation dépassent les ressources à la disposition de l'individu. Le stress signe un déséquilibre. À l'image d'une balance dont l'équilibre est rompu, la réaction de stress survient lorsqu'il y a un déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. Bien que le processus d'évaluation des contraintes et des ressources soit d'ordre psychologiques, les effets du stress ne sont pas uniquement de nature psychologique. Il affecte aussi la santé physique, le bien-être et la productivité de la personne qui y est soumise »⁴¹.

4.2. Les conséquences de stress :

Les réactions aux situations stressantes peuvent être cognitives ou intellectuelle (difficultés de concentration, dispersion de l'attention), (comportementales (agitations), émotionnelles (instabilité, colère) ou physiques (palpitation cardiaques). Certaines personnes ont tendance à ressentir des effets du stress au niveau corporel, d'autres présentent des perturbations psychologiques et d'autres combinent les réactions physiologiques et psychologiques. Ces réactions anxieuses influencent différemment la performance, selon l'activité concernée⁴².

⁴¹ ANNE Parut soliviers. *La nuit et l'institution, un risque partagé* *Gérontologie et société*, mars 2006, P72.

⁴² ANNE Parut Solivier. Op. Cite. P.73

4.3. L'épuisement professionnel :

Selon **sillamy**, c'est un « Etat d'une personne de métier dont les forces physiques et le tonus nerveux se trouvent réduit par la suite d'une charge de travail excessive ou de condition d'exercice éprouvant, ce sentiment de découragement qui s'empare de beaucoup de travailleurs sociaux à un moment de leurs carrières »⁴³.

5. Les risques de travail de nuit sur la santé des femmes ⁴⁴:**5.1. Perturbation du sommeil, trouble de la vigilance et augmentation du risque accidentel :**

Le temps de sommeil total varie avec l'âge, passant de 18 heures par 24 heures chez les nourrissons à 7 heures en moyenne par 24 heures chez l'adulte. On s'accorde pour parler de « privation de sommeil » en dessous de 6 heures de sommeil par 24 heures. On observe chez les salariés en travail posté ou de nuit, une diminution moyenne du temps de sommeil total de l'ordre de 1 à 2 heures par 24 heures aboutissant, avec le temps, à une privation chronique de sommeil et à une augmentation du risque de somnolence chez ces travailleurs durant la période d'éveil. Les perturbations du sommeil et de la vigilance chez ces travailleurs sont associées à une augmentation des risques d'accidents. Il s'agit à la fois d'accidents du travail et d'accidents de la circulation. Ces derniers sont plus importants lors du trajet à l'aller avant un poste du matin et lors du trajet de retour après un poste de nuit.

⁴³ SILLAMY Norbert, **Dictionnaire de psychologie**, édition Larousse, 1991, p102.

⁴⁴ http://www.bichat-larib.com/bichat_bibliotheque_articles/475_RDP_2014_3_363.pdf

5.2. Cancer du sein :

Le travail posté entraînant une dérégulation circadienne est probablement cancérigène pour l'homme. Les résultats positifs de six études épidémiologiques sur huit montrent une augmentation modérée du risque de cancer du sein chez les travailleuses postées de nuit. Depuis 2007, le Danemark permet la reconnaissance de ces cancers comme maladie professionnelle et leur indemnisation chez les femmes qui ont travaillé de nuit ou en horaires postés pendant plus de 10 ans. En effet, la privation et la déstructuration du sommeil perturbent le système immunitaire, inflammatoire et endocrinien. Le risque relatif est proche de 1,5 et augmente avec la durée d'exposition sans seuil critique connu.

5.3. Risque cardiovasculaire et métabolique :

La prévalence de certains facteurs de risque cardiovasculaire et facteurs prédisposant connus (obésité, hypertension artérielle et perturbations du bilan lipidique) est augmentée chez les travailleurs postés ou de nuit.

5.4. Insomnie et perturbations psychiques :

Il est très difficile de confirmer par la littérature scientifique une association entre insomnie et travail de nuit et/ou posté. Les rares études existantes ne s'appuient pas toujours sur une définition précise de l'insomnie et sont de faible qualité méthodologique. De même, l'analyse des données disponibles dans les publications suggère que les travailleurs postés ou de nuit seraient plus sujets à la dépression et/ou l'anxiété. Mais, là encore, des études complémentaires restent à mener pour établir une relation significative.

5.5. Perturbations digestives :

Une revue systématique suédoise de la littérature s'est intéressée à l'association entre travail posté et troubles digestifs. Certaines études répertoriées montrent une association positive entre travail posté et troubles gastro-intestinaux au sens large et notamment : l'ulcère peptique, les troubles fonctionnels intestinaux, le reflux gastro-œsophagien, les maladies digestives inflammatoires chroniques et les cancers digestifs. Cependant, les études disponibles sur ce sujet prennent souvent mal en compte les facteurs de confusion.

5.6. Cas de grossesse :

Le code du travail stipule que la salariée enceinte ou ayant accouché et qui travaille de nuit est affectée sur sa demande à un poste de jour pour toute la durée de sa grossesse et pendant son congé postnatal. Ce dispositif réglementaire est largement soutenu par les différentes données disponibles dans la littérature médicale qui confirment une association significative entre le travail posté ou de nuit et certains risques pour la grossesse (avortements spontanés, accouchements prématurés et retard de croissance intra-utérin), dont la patiente doit être informée.

6. Les perturbations de la vie sociale et familiale⁴⁵ :

Les salariés travaillant la nuit rencontrent également des difficultés à gérer les décalages entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale. L'articulation entre travail et vie personnelle est rendue plus difficile en raison de la discordance entre ces horaires et les moments de disponibilité requis pour partager ses activités hors travail avec la famille et les amis. Le déphasage est

⁴⁵ M. François Édouard, **le travail de nuit : impact sur les conditions de travail et de vie des salariés**, paris, le 30 juin 2010 .p46.

en effet important par rapport aux rythmes généraux de la vie sociale, et particulièrement aux rythmes scolaires. À la longue, les discordances des emplois du temps tendent à s'accompagner d'une altération de la qualité des relations familiales et sociales. Le développement des horaires de travail atypiques en général, et du travail de nuit en particulier, accroît les difficultés d'une vie de famille équilibrée. Peu de structures collectives d'accueil de jeunes enfants ont une amplitude d'ouverture suffisante pour répondre aux attentes de ces familles et les modes de garde individuels sont bien plus onéreux.

Par ailleurs, le problème se pose de la récupération physique dans une journée marquée par l'attention portée aux enfants, et les horaires scolaires le cas échéant, et par les charges domestiques, principalement dans le cas de familles monoparentales, les femmes étant plus particulièrement confrontées à un cumul de contraintes.

La question des transports représente également une difficulté encore plus prégnante pour les travailleurs de nuit souvent contraints à utiliser leur véhicule personnel, avec un risque accru d'accidents, du fait du manque de vigilance induit par la fatigue à la sortie de leur poste de travail.

Les dispositifs mis en place portent également sur la prévention et une meilleure information sur les risques professionnels du travail de nuit, ainsi que sur une gestion des parcours professionnels adaptée en termes de formation professionnelle, déroulement de carrière, modalités de retour sur un poste de jour, voire sur des solutions particulières de garde d'enfants ou de transports.

Malgré les efforts entrepris, ces aménagements restent limités et ne concernent que peu de salariés de nuit. C'est pourquoi il paraît essentiel de repenser les modalités de recours au travail de nuit et de promouvoir des organisations du travail soucieuses de la santé des salariés et de l'équilibre de leur vie familiale.

7. Les conséquences sur la vie sociale et familiale des femmes :

Pour François Édouard Les salariés travaillant la nuit rencontrent des difficultés à gérer les décalages entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale. L'articulation entre travail et vie personnelle est difficile en raison de la discordance entre ces horaires et les moments de disponibilités requis pour partager ses activités hors travail avec la famille et les amis. Cela peut remettre en question la qualité des relations familiales et sociales. Pour FRANCOIS EDOUARD, « Le développement des horaires de travail atypiques en général, et du travail de nuit en particulier, accroît les difficultés d'une vie de famille équilibré. Le problème se pose aussi dans la récupération physique dans une journée marquée par l'attention portée aux enfants, et les horaires scolaires le cas échéant, et par les charges domestiques, principalement dans le cas de familles monoparentales, les femmes étant plus particulièrement confrontées à un cumul de contraintes »⁴⁶.

8. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle plus difficile pour les mères des ménages les plus modestes ⁴⁷ :

Les difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle concernent bien sûr au premier chef les parents qui travaillent, et plus

⁴⁶ FRANCOIS. Édouard, op.cit. p 11.

⁴⁷ [Http// www.sante.gouv.fr/htm/publication](http://www.sante.gouv.fr/htm/publication) consulté le 15/03/2019.

particulièrement ceux dont les horaires professionnels sont décalés par rapport aux heures d'ouverture des structures d'accueil ou les horaires des intervenants rémunérés qui assurent la garde des jeunes enfants. Les contraintes de travail des mères et celles liées aux modes de garde des enfants de moins de 7 ans pèsent ainsi sur les choix de garde que les familles où la mère travaille sont amenées à faire (soit 54 % d'entre elles). Sans surprise, ce degré de contrainte varie assez fortement en fonction du niveau de vie des ménages considérés, non seulement parce que le coût de garde des enfants est mieux supporté par les familles plus aisées, mais aussi parce qu'il semble que les contraintes de travail des mères au niveau de vie plus élevé soient moins prégnantes que pour celles aux revenus plus modestes. Les besoins liés à la garde des jeunes enfants (ceux qui ne sont pas scolarisés d'une part, et ceux qui le sont d'autre part) trouvent ainsi des réponses encore plus différenciées socialement lorsque la mère occupe un emploi que lorsqu'elle ne travaille pas.

9. La garde des enfants non scolarisés dont la mère travaille à temps complet ⁴⁸:

C'est surtout avant les trois ans de l'enfant que la question du choix du mode de garde se pose avec le plus d'acuité pour les parents qui travaillent. En effet avant qu'ils ne soient scolarisés, les enfants doivent être gardés toute la journée, alors que passé leur troisième anniversaire, la majorité d'entre eux vont à l'école maternelle.

Pour autant, le recours à un mode de garde demeure généralement nécessaire pour ces derniers, du moins lorsque les parents occupent tous deux un emploi (car les horaires de l'école coïncident rarement avec les horaires de travail des parents), mais pour des périodes de temps plus courtes. Dans les

⁴⁸ [Http// www.sante.gouv.fr/html/publication OP, CIT](http://www.sante.gouv.fr/html/publication_OP_CIT). Consulté le 15/03/2019.

deux cas, seules les situations des enfants dont la mère travaille à temps complet sont examinées ici, de façon à ce que les durées de garde moyennes des différents intervenants sur une semaine type puissent être directement comparées, dans un premier temps pour les enfants non scolarisé

Chapitre III

Analyse et interprétation des résultats

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

1-Présentation de terrain d'étude :

1.1. Historique de l'établissement public hospitalier d'EPH d'AOKAS :

La structure de l'hôpital d'Aokas est construite en 1938 par les français et est mise en activité durant l'époque coloniale en tant qu'hôpital militaire. Après l'indépendance, cette structure prend la forme civile et active comme secteur sanitaire jusqu'à 1988 où cette structure dépendra de la souveraine du secteur sanitaire de Bejaia. Avec la nouvelle carte sanitaire instaurée en 2008, l'hôpital d'Aokas se restructure en établissement publique hospitalier à ce jour. L'EPH d'AOKAS couvre les besoins en santé publique un bassin de population estimée à :

➤ **Daïra d'Aokas :**

- Commune d'AOKAS → 16 .805
- Commune de Tizi N'Berbère → 13270

➤ **Daïra de Tichy :**

- Commune de Tichy → 17390
- Commune de Boukhelifa → 9210
- Commune de Tala hamza → 12265

➤ **Daïra de Souk EL-Tenine :**

- Commune de Souk EL-Tenine → 14760
- Commune de Melbou → 11975
- Commune de Tamridjt → 8845

Total =104520+ la population des communes limitrophes.

Limitrophes à savoir : Darguina et Ziama- Mansouria.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

1.2. Infrastructures :

L'E.P.H d'Aokas comporte une structure hospitalière pour un total de :

- 47 lits organisés + (8litsd'observation et 4 lits de réveil).
- 88 lits techniques.

2. Les caractéristiques de la population d'étude :

La description de ces caractéristiques est nécessaire dans la mesure où elle peut nous fournir des informations explicatives à leurs réponses qui seront analysées. Le questionnaire que nous avons élaboré contient des questions liées à la présentation des caractéristiques de la population étudiée, et des questions destinées à infirmer ou confirmer les hypothèses émises dans notre rapport de recherche.

2.1. Les caractéristiques personnelles de l'échantillon :

Tableau N°1 : La répartition des enquêtées selon l'âge

Âge	Effectif	Pourcentage %
[22ans à 32ans]	38	69,09
[33ans à42ans]	13	23,63
[43ans à 52 ans]	4	7,27
Total	55	100

En analysant la tendance générale de ce tableau, nous remarquons que la majorité des femmes de l'établissement public de la santé EPH constitue la catégorie d'âge allant de 22 ans à 32ans avec un pourcentage de 69,09%.Ensuite, vient la tranche d'âge entre 33 ans et 42 ans avec un

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

pourcentage de 23,63%. Enfin, on trouve la tranche d'âge entre 43 ans à 52 ans qui représente un pourcentage minimal.

On constate que le personnel de l'établissement public de santé est généralement jeune, ce qui permet d'avoir une dynamique dans l'établissement et la continuité de la qualité de soin. Effectivement, ceci nécessite des efforts physiques et moraux qui sont généralement disponibles dans la catégorie jeune par rapport à des catégories d'âges plus élevées. Néanmoins, ces dernières ont plus de l'expérience et vont accompagner ces jeunes durant leurs métiers professionnels.

Tableau N °02 : La répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage %
Illettré	2	3,63
Universitaire	33	60
Autre	20	36,36
Total	55	100

D'après ce tableau ci-dessus, on constate que la plus grande partie des femmes de notre population d'étude ayant un niveau élevé (60%) sont des universitaires. Suivi d'un pourcentage de 36,36% sont des autres c'est-à-dire ceux de paramédical, formation supérieur ou INSFP. Et en dernier lieu, on trouve les illettrées.

On peut dire que bien que l'établissement public de la santé EPH recrute plus des universitaires en raison de leur formation et savoir, il a tendance à

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

recruter des personnes ayant un certain niveau d'instruction pour avoir de meilleures prestations dans le service d'accueil.

Tableau N°03 : La répartition des enquêtées selon l'ancienneté

Ancienneté	Effectif	Pourcentage %
[1ans à5ans]	35	63,63
[6ans à 10ans]	11	20
[11ans à15ans]	7	12,72
[16ans à 20ans]	1	1,81
[21ans à 25ans]	1	1,81
Total	55	100

D'après les chiffres cités dans ce tableau, on aperçoit que la majorité des travailleuses de nuit a de l'ancienneté entre 1 et 5ans avec un pourcentage de 63,63%. Ensuite, vient la catégorie de l'expérience comprise entre 6ans et 10ans avec un pourcentage de 20%, puis, celle ayant de 11à15 ans avec un pourcentage de 12,72%. Enfin, on trouve les deux gammes de 16 à 20 ans et de 21 à 25 ans d'expérience avec un même pourcentage minime.

On remarque que dans la globalité, les personelles de cette établissement public de santé EPH ont une ancienneté moyenne (entre 1 et 5 ans) car les nouvelles recrutées (moins de 5 ans) sont souvent affectées au travail de nuit. Après cette période, elles peuvent travailler en surface c'est-à-dire la journée, notamment pour les femmes mariée ayant une charge familiale.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Aussi, on constate que le pourcentage des travailleuses de nuit diminue avec l'expérience de travail et ceci peut être attribué à leur fatigue et à leur vieillesse après les premières périodes de travail.

Tableau N° 04 : La répartition des enquêtées selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage %
Mariée	25	45,45
Célibataire	30	54,54
Total	55	100

Dans ce tableau ci-dessus, on constate que la plupart des enquêtées sont des femmes célibataires avec un taux élevé de 54,54%, par rapport aux femmes mariées (45,45%). Effectivement, ces dernières ont plus d'occupations et une charge familiale plus intense surtout pour la garde de leurs enfants.

Tableau N° 05 : La répartition des enquêtées selon leurs postes occupés

Poste occupé	Effectif	Pourcentage %
Infermière	40	72,72
Sage-femme	9	16,36
Médecin	4	7,27
Femme de ménage	2	3,63
Total	55	100

Ce tableau illustre que la plus grande partie des femmes de nuit enquêtées dans l'établissement public de santé est des infirmières avec un

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

pourcentage de 72,72 %, suivi par des sages-femmes avec un pourcentage de 16,36%. Ensuite, on trouve les médecins (7, 27%) et enfin les femmes de ménage.

On dit que la nature de travail dans l'établissement public de santé EPH détermine les catégories socio-professionnelles qu'il faut, puisque chaque tâche a ses propres exigences et ces propres compétences. Effectivement, chaque service exige la présence des infirmières à savoir la maternité, la médecine interne, la chirurgie et surtout les urgences.

Concernant les médecins et les femmes de ménage, ces dernières accomplissent leurs tâches en journée, c'est pour cette raison qu'un service minimum est disponible la nuit.

2.2. Analyse et interprétation des tableaux de la 1^{ère} hypothèse :

L'étude que nous avons menée est l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes auprès des femmes travaillantes dans l'établissement public de santé EPH d'Aokas.

La première hypothèse : Le travail de nuit influe sur la concentration des femmes en exerçant leurs tâches.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N° 06 : La relation entre le choix de travail de nuit et la description d'une journée de repos.

Description d'une journée de repos Le choix de travail de nuit	Pas de repos		Journée consacrée pour la famille		Journée consacrée pour la cuisine et faire le ménage		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	7	28	6	24	12	48	25	100
Non	10	33.33	13	43.33	7	23.33	30	100
Total	17	30.90	19	34.54	19	34.54	55	100

Dans le tableau ci-dessus, on constate que la somme des femmes enquêtées décrit leur journée de repos d'une manière presque équitable tel que chaque un tiers la voit que c'est une journée soit consacrée pour la famille, soit pour la cuisine et faire du ménage ou bien pas du tout de repos en cette journée. Ce dernier point peut englober les deux premiers points.

En analysant ces résultats, on peut dire que la femme algérienne travailleuse de nuit, notamment mariée et mère d'enfants, a plus de charge. « Ainsi, l'opposition entre travail salarié, travail à domicile, activités multiples en ville ou à la campagne s'estompe, de nombreuses femmes passant d'une forme d'activité à une autre en se mariant, en ayant des enfants ou selon les caractéristiques du marché du travail local, ou encore de l'activité et du revenu de leur mari ». Ces femmes ne connaissent pas de repos même si leurs journées

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

de repos ont consacrées pour leurs familles car ça leur demande du temps, du déplacement et même parfois du travail domestique (ménage). Par conséquent, ces dernières voient que leurs journées de repos passent vite et ne profitent pas de vrai repos. Comme le constate **BEATRICE Majnon**, « les femmes sont un puissant facteur d'amélioration de la performance des économies développées d'une part, parce qu'elles orientent la demande des ménages vers des services de proximité culturelle et loisir, à fort contenu en emploi »⁴⁹.

Presque 50 % des femmes enquêtées ayant avouées que le travail de nuit est leur choix, sont celles qui ont dit que leur journée de repos est consacrée pour la cuisine et faire le ménage. En effet, le choix de ces dernières peut être expliqué par leur croyance à profiter des trois journées de repos comprises entre les deux nuits de travail. Cependant, ces femmes doivent assumer leur choix car elles savent à l'avance qu'exercer les travaux domestiques (faire de la cuisine et du ménage) est quelque chose évidente et quotidienne pour la femme algérienne surtout pour une mère ayant des enfants.

Presque la moitié des femmes ayant nié leur choix est celles qui ont constaté que leur journée de repos est consacrée pour la famille, puis vient celles qui ne trouvent pas de repos en cette journée avec un pourcentage de 33.33 %. Leur choix peut être attribué à leur nécessité à exercer un travail quelconque, surtout pour celles ayant vécues le chômage pour une durée donnée ou ayant une situation familiale spéciale (pauvres). Donc, ces femmes-là n'ont pas eu le choix pour travailler la journée et elles se trouvent obligées à travailler la nuit.

⁴⁹ Lunghi Christina, op.cit., p69.70.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N° 07 : La relation entre le travail de nuit à des avantages et la possibilité d'arrêter le travail un jour :

Travail de nuit a des avantages La possibilité d'arrêter un travail un jour	Oui pour le calme		Moins de pression		Travaillé un jour resté deux jours		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	7	22.58	7	22.58	17	54.83	31	100
Non	5	20.83	6	25	13	54.16	24	100
Total	12	21.81	13	23.63	30	54.54	55	100

Bien que la majorité des femmes de nuit enquêtées dans l'établissement public de santé trouve des difficultés pour réaliser leurs tâches, elle confirme aussi que le travail de nuit a des avantages, tel que 54.54 % préfèrent ce travail grâce aux deux jours de repos qui suivent la nuit de travail. Ces dernières décrivent leur repos comme une fête pour elles, après une dure nuit. 23.63% le préfèrent car ce travail a moins de pression donc plus de la capacité de concentration et 21.81% pour le calme disponible en raison de moins de patients donc moins de problèmes (charge réduite, moins de patients et de visiteurs, plus d'organisation).

Même si le travail de nuit des femmes présente certains avantages comme c'est cité ci-dessus, la moitié des femmes travailleuses de nuit envisage

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

de l'arrêter un jour pour des raisons différentes, à savoir leur situation familiale qui ne leur aide pas à travailler la nuit. Par exemple, avoir un malade dans la famille (l'une des femmes à sa belle-mère malade et elle doit s'occuper d'elle, sinon elle doit appeler une garde malade pour s'en occuper). D'autres femmes veulent quitter le travail de nuit pour s'occuper de leurs petits-enfants, et d'autres le voit un milieu pessimiste et mauvais pour la santé.

Tableau N° 08 : La relation entre la perturbation des horaires et du mal à tenir éveillées la nuit.

Mal à vous tenir éveillé la nuit La perturbation des horaires	22h00		00h00		3h00		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	4	12.5	18	56.25	10	31.25	32	100
Non	13	56.52	2	8.69	8	34.78	23	100
Total	17	30.90	20	36.36	18	32.72	55	100

À partir des résultats de ce tableau, on constate que les femmes travaillantes la nuit ont du mal à tenir éveillées toute la nuit à cause de leur fatigue. Certaines peuvent résister jusqu'au minuit (36,36%), d'autres (32,72%) peuvent tenir jusqu'au 3h00 du matin. Néanmoins, pas mal d'entre elles (30,90%) atteint difficilement 22h00.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Cette différence de résistance au sommeil peut être expliquée par différents facteurs. Quelques femmes ont l'habitude de rester éveillées pour une plus longue durée, donc c'est leur rythme contrairement aux débutantes. D'autres prennent des médicaments pour ça, alors que certaines ne peuvent pas ou ne veulent pas les prendre, et d'autres consomment un excitant comme le café ou le thé. Un autre facteur est lié à la manière de passer la journée juste avant la nuit de travail, où généralement, une femme célibataire repose mieux la journée par rapport à une femme mariée et qui a des enfants. Une autre catégorie de femmes sont eux aussi malades (diabétiques, par exemple), donc résistent moins au sommeil et à la fatigue.

Plus que la moitié des femmes enquêtées (56.25%) qui trouvent que leur résistances au sommeil perturbe leur horaires sont celles qui peuvent résister jusqu'au minuit puis vient celles qui peuvent résister jusqu'à 3h00 du matin. Par contre, la plus grande partie qui voient que leur résistance au sommeil n'a pas d'influence sur la perturbation de leur horaires sont celles qui résistent jusqu'à 22h00. Ceci peut être expliqué par le fait que la résistance au sommeil jusqu'à 22h00 ne nécessite pas beaucoup d'effort et la durée exposée à la fatigue est courte par rapport aux autres.

Il est important de citer que cette résistance au sommeil dépend de la période de travail (été ou hiver), du travail effectué en nuit concernée (léger ou condensé), l'état de la femme travailleuse en cette nuit (malade, bon état)...

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N° 09 : La relation entre les difficultés rencontrées dans le travail de nuit et le dérèglement de sommeil :

La difficulté Le dérèglement de sommeil	Physique		Morale		Difficulté de transport		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	26	31.70	23	28.04	33	40.24	82	100
Non	20	62.5	2	6.25	10	31.25	32	100
Total	46	40.35	25	21.92	43	37.71	114	100

En analysant les données du tableau ci-dessus par le genre de difficulté que rencontre l'ensemble des travailleuses de nuit au sein de EPH, on constate que la plupart des femmes trouve des difficultés physiques et des difficultés de transport, avec pratiquement le même pourcentage (environ 40%). Et le reste des femmes enquêtées ont des difficultés morales. Ceci peut être attribué au fait que généralement, la femme (particulièrement algérienne) est déjà fatiguée physiquement dans sa maison avant de reprendre son travail de nuit, et ces femmes enquêtées ne possèdent pas de femmes de ménage chez elles pour les aider. De plus, le manque de transport pose un sérieux problème pour le déplacement des femmes travailleuses de nuit que ce soit pour l'aller (les transporteurs arrêtent de travailler) ou pour le retour, car aucune femme n'est véhiculée. Pour cela, elles doivent se déplacer bien avant l'heure de reprise de

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

travail et surtout pour certaines habitantes dans des régions rurales loin et isolées.

Par rapport aux deux types de difficultés cités ci-dessus, la minorité des femmes (21.92%) rencontre des difficultés morales. Ce pourcentage peut représenter les femmes débutantes ayant moins d'expérience donc plus de concentration et de souci.

Le type de difficulté rencontré par les femmes travailleuses de nuit au sein de l'EPH a une influence sur le dérèglement de leur sommeil. Le travail de nuit rend certaines insomniaques et les conséquences sont amères telles qu'elles se réveillent au milieu des nuits de leurs repos et trouvent des difficultés de redormir. Selon **ERIC Mullen**, « Le travail de nuit présente une importante charge mental chez le personnel de nuit. Suivant le déficit de sommeil et la vie décalée qu'implique le travail de nuit, augmentent les troubles de la mémoire et la nervosité, l'épuisement qui peut mener à l'asthénie se baisse de la réactivité. Ainsi la fatigue spécifique se traduit par le stress »⁵⁰.

La plus grande partie des femmes qui sent le dérèglement de leur sommeil représente les femmes ayant des difficultés de transport avec un pourcentage de 40.24%. Évidemment, ces dernières n'ont même pas le droit à une petite sieste le soir qui précède la nuit de travail car elles sont obligées de se déplacer tôt. Même s'elles auront cette occasion, elles pensent toujours aux moyens de déplacements.

Un pourcentage de 62.5% des femmes qui ne trouvent pas de dérèglement dans leur sommeil représente celles qui subissent des difficultés

⁵⁰ Eric Mullen, op.cit., p, 16.19

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

physiques et ceci est logique car une fatigue physique peut être facilement éliminée par un repos moral. En dormant, notre physique et notre moral se reposent.

Tableau N°10 : La relation entre la catégorie socio-professionnelle et le stress au travail de nuit

Stress au travail de nuit Catégorie socio-professionnelle	Oui		Non		Total	
	F	%	F	%	F	%
Infermière	23	57.5	17	42.5	40	100
Sage-femme	6	66.66	3	33.33	9	100
Médecin	3	75	1	25	4	100
Femme-ménage	2	100	0	0	2	100
Total	34	61.81	21	38.18	55	100

Les résultats de ce tableau montrent que la majorité des femmes enquêtées (61,81 %) ont le stress du travail de nuit et cela quel que soit leur catégorie socio-professionnelle. Effectivement, ce travail ne s'agit pas d'un travail quelconque, mais c'est la vie humaine qui est entre leurs mains. Cette grande responsabilité nécessite toujours la concentration et la vigilance des travailleuses, ce qui les laisse toujours stressante et mal à l'aise.

Ce stress est constaté même avec les femmes de ménage qui travaillent moins que celles qui travaillent la journée, en raison d'un nombre réduit de patients. Chez nous (dans la société algérienne), la femme se sent souvent le

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

manque de sécurité en dehors de sa maison notamment la nuit. Comme on le voit, le stress au sein des établissements hospitaliers est souvent disponible.

Le reste des femmes enquêtées (38.18%) ont déclaré qu'elles ne subissent pas du stress du travail de nuit. Ça peut concerner, en général, les femmes les plus expérimentées maîtrisant bien leur travail ou habituées de différents cas rencontrés dans l'hôpital même les plus graves. Aussi, il peut s'agir des femmes ayant moins de tâches dans leurs maisons (vie privée plus stable), ou bien celles qui consomment des médicaments contre le stress au travail (anti-stress).

La plus grande partie de chaque catégorie socio-professionnelle vit sous stress permanent durant la nuit en exerçant leur travail. Cela influe vraiment sur la qualité du service fourni aux patients. Sois dans le point positif où ça leur demande d'être toujours vigilantes et attentives, sois dans le point négatif tel que le stress perturbe la vie professionnelle et la vie privée des travailleuses de nuit. Effectivement, ce stress provoque la dégradation de leur santé notamment leur concentration au milieu professionnel. Par conséquent, elles ont moins de confiance à leurs activités. Pour **Anne Paraut Solivier**, « les réactions aux situations stressantes peuvent être cognitives ou intellectuelles (difficultés de concentration, dispersion de l'attention), (comportementales (agitations), émotionnelles (instabilité, colère) ou physiques (palpitation cardiaques). Certaines personnes ont tendance à ressentir des effets du stress au niveau corporel, d'autre présente des perturbations psychologiques et d'autre combinent les réactions physiologiques et psychologiques. Ces réactions anxieuses influencent différemment la performance, selon l'activité concernée »⁵¹.

⁵¹ Anne paraut solivier, *ibid.*, p73.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N°11 : La relation entre la difficulté de dormir la journée et l'ancienneté.

La difficulté de dormir la journée \ Ancienneté	Souvent		Rarement		Parfois		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
[1ans à 5ans]	2	9.09	14	63.63	6	27.27	22	100
[6ans à 10ans]	1	7.69	8	61.53	4	30.76	13	100
[11ansà15ans]	2	25	3	37.5	3	7.5	8	100
[16ansà20ans]	1	16.66	2	33.33	3	50	6	100
[20ansà25ans]	1	16.66	3	50	2	33.33	6	100
Total	7	12.72	30	54.54	18	32.72	55	100

D'après ce tableau, généralement un peu plus que la moitié des femmes enquêtées (54.54%) trouve rarement des difficultés de dormir la journée, et cela pour différentes périodes d'expériences. Ensuite, 32.72% les trouve parfois, et enfin, la partie minoritaire (12.72 %) les trouve souvent.

Effectivement, en général, la personne (femme même homme) qui travaille la nuit attend l'arrivée du jour avec impatience pour achever son travail et aller dormir c'est à dire se reposer. Néanmoins, certaines femmes trouvent des difficultés de dormir la journée en raison du dérèglement du cycle biologique de sommeil (insomnie) puisqu'elles ont deux différents rythmes de

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

dormir, car des fois elles dorment la nuit et autres fois la journée. Ces difficultés de dormir peuvent être aussi rencontrées à cause de certaines conditions comme la présence de la lumière, les bruits, le souci des tâches domestiques qu'elles les attendent dans leurs maisons (ménage, cuisine, enfants,...).

Tableau N° 12 : La relation entre la situation familiale et la fatigue engendrée par le travail de nuit.

Le travail de nuit engendre la fatigue La situation Familiale	Oui		Non		Total	
	F	%	F	%	F	%
Célibataire	17	56.66	13	43.33	30	100
Mariée	16	64	9	36	25	100
Total	33	60	22	40	55	100

À partir de ce tableau, on remarque que la plupart des femmes travailleuses de nuit (60%) sent de la fatigue, que ce soit physique ou morale, durant l'exercice de leur tâche. Ceci est naturel et est attendu pour les femmes en général (débutantes, malades, mariées, plus âgées). Par contre, le reste des femmes ne le sent pas. Cela peut être attribué à l'habitude acquise de ces femmes et à la maîtrise de leur travail (plus d'expérience), ce qui leur demande moins d'effort et moins de soucis.

Qu'elles soient célibataires ou mariées, la majorité des femmes enquêtées (60 %) ont répondu que le travail de nuit engendre de la fatigue. Ceci est

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

attendu car un travail quelconque, physique et/ou moral, durant la journée ou la nuit, pour un homme ou une femme, provoque de la fatigue. C'est la nature de l'être humain.

Le reste des travailleuses en quêtes (40 %) voit que ce travail ne génère pas de la fatigue. Ce considérable pourcentage est vraiment étonnant et est inattendu, car faire un travail quelconque génère de la fatigue morale et/ou physique, et d'après ERIC Mullen, « Le travail de nuit présente une importante charge mental chez le personnel de nuit ». Cet opinion peut être expliqué par la fatigue et la pression qu'elles reçoivent en accomplissant leurs tâches dans leurs propres maisons comparé au travail de nuit, ou à leur exercice d'un travail plus fatiguant auparavant dans un autre lieu. Également, ceci peut être attribué au fait que cet avis concerne les femmes célibataires qui ne font que leur travail de nuit, et aucune autre tâche domestique ne les attend après. Comparé au travail de journée dans un établissement hospitalier, le travail de nuit dans le même établissement présente généralement plus de calme et d'organisation, moins de tâche, de souci et de fatigue, en raison d'un nombre moins de patients et de visiteurs.

3. Les résultats des hypothèses :

Après la phase de Recueil des informations concernant notre thème sur le terrain et l'étape de l'analyse et d'interprétation des données obtenues, nous pouvons confirmer ou infirmer les deux hypothèses posées auparavant.

3.1. Discussion de la première hypothèse :

Après avoir terminé notre enquête dont son titre est : « L'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes » effectuée au niveau de

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

l'établissement public hospitalier d'Aokas, il est possible de confirmer ou d'infirmer la première hypothèse émise auparavant et qui concerne : « Le travail de nuit influe sur la concentration des femmes en exerçant leurs tâches », en basant sur les résultats obtenus de notre enquête.

Les résultats obtenus du tableau N° 08 nous montrent qu'il y a une relation entre la perturbation des horaires des femmes travailleuses de nuit et du mal à tenir éveillées la nuit. Ceci démontre que la concentration des femmes de nuit est perturbée à cause de l'exercice de ce travail qui provoque souvent le dérèglement de leur sommeil.

Le tableau N° 09 illustre que l'ensemble des travailleuses de nuit au sein de l'EPH rencontrent des difficultés physique, morale ou bien de transport. Pour certaines, elles peuvent sentir les trois types de difficultés. Ceci a une influence sur le dérèglement de leur sommeil. En conséquent, ces femmes auront du mal à se concentrer en pratiquement leur travail de nuit.

Les résultats du tableau N° 10 exhibent que la majorité des femmes travailleuses de nuit vit le stress de leur travail et cela quel que soit leur catégorie socio-professionnelle (infirmière, sage-femme, médecin et même femme-ménage). Effectivement, il s'agit d'un milieu de travail dans lequel c'est la vie humaine qui est mise en jeu. Connaitre et comprendre la grande responsabilité qu'elle les attend à chaque fois rend ces femmes souvent stressantes. Ceci influence vraiment sur leur concentration au milieu professionnel.

Les résultats du tableau N°11 montrent que la plupart des femmes travailleuses de nuit trouve des difficultés de dormir la journée et cela quel que

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

soit leur ancienneté dans leur travail, mais à des degrés différents. Aucune femme n'a nié ses difficultés. Après avoir accomplir leur tâches, même si ces femmes arrivent à dormir la journée, elles ne prennent pas le volume horaire nécessaire pour se reposer comme la nuit (au moins 7h). Ceci dérègle leur sommeil, et par conséquence, influe négativement sur leur concentration.

Le tableau N° 12 montre que, souvent, le travail de nuit des femmes leur engendre de la fatigue, et cela dépend de leur situation familiale (célibataire ou mariée). Néanmoins, la fatigue générée par ce type de travail, et qui peut être pour certaines femmes physique et morale au même temps, est difficile à éliminer. En effet, comme nous l'avons constaté auparavant, après l'accomplissent de leur tâches de nuit, ces femmes ont du mal à dormir la journée c'est à dire à se reposer. Donc, elles ont toujours le manque de concentration. Suivant **Daniel**, « la durée de concentration efficace varie selon la réserve d'énergie disponible selon la difficulté de la tâche »⁵².

En conclusion, la corrélation entre les différents tableaux analysés ci-dessus montre qu'il existe une relation significative entre le travail de nuit des femmes et leur concentration en exerçant leurs tâches. En conséquence, nous pouvons déduire que la première hypothèse suivante : «Le travail de nuit influe sur la concentration des femmes en exerçant leurs tâches » est bien confirmée. **La deuxième hypothèse** : « le travail de nuit provoque un isolement social sur la vie familiale des femmes ».

⁵² Daniel, (2004).op.cit.P17.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N°13 : La relation entre les problèmes rencontrés au sein de la famille à cause de travail de nuit et le genre de la fatigue qui perturbe le plus.

Le genre de fatigue qui perturbe-le plus Rencontre des problèmes au sein de la famille	Physique		Chronique		morale		total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	6	15.78	2	5.26	30	78.94	38	100
Non	8	47.05	4	23.52	5	29.41	17	100
Total	14	25.45	6	10.90	35	63.63	55	100

Ce tableau montre que la femme travailleuse de nuit sent de la fatigue qu'elle soit physique, morale ou encore chronique mais à des degrés différents. 63.63 % des femmes reçoit plus de la fatigue morale à cause de la pression de travail, le manque de sommeil et la pensée à leur enfants. Si le même travail est effectué la journée, la fatigue morale sentie sera officiellement moins.

Un quart des femmes enquêtées sent plus de la fatigue physique. Ces femmes peuvent être celles qui font des efforts physiques déjà dans leurs maisons (ménage, cuisine, occupation de leurs enfants) ou celles qui sont nouvellement recrutées et qui n'ont pas l'habitude de se déplacer fréquemment dans les couloirs de l'hôpital surtout dans le service des urgences. Donc elles ont généralement du mal aux jambes. Le reste des femmes enquêtées (10.90 %) sent de la fatigue chronique, ce qui peut être en raison de leur maladie (chronique) ou de leur charge familiale.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Le type de la fatigue qui perturbe le plus la femme travailleuse à cause de son travail de nuit peut lui provoquer des problèmes au sein de sa famille. La plus grande partie des femmes qui rencontre ces problèmes (79 %) est celle qui sent plus de la fatigue morale. Effectivement, une fatigue morale est difficile à exclure même en dormant suffisamment et rend la femme travailleuse souvent stressante, nerveuse et moins concentrée. Ceci lui provoque des problèmes (et des fois de faux problèmes) notamment avec sa famille comme le mari, les enfants, les beaux-parents,.... Ces derniers ne comprennent pas la surcharge qu'elle reçoit à l'hôpital notamment en travaillant la nuit.

Presque la moitié des femmes ayant nié leur rencontre aux problèmes au sein de leur famille sont celles qui sentissent plus de la fatigue physique. Ce type de fatigue est facilement éliminé en dormant par exemple (repos physique et moral). Cette gamme de femmes peut inclure les femmes mariées ayant une petite famille (couple) ou ayant de grands enfants, ou bien surtout les femmes célibataires ayant une charge (souci) légère dans leurs maisons. Il est important de noter qu'il y a des filles travailleuses responsables de leurs pauvres familles et se trouvent obligées de dépenser sur elles. Ces dernières travailleuses sont alors bien estimées de la part de leurs familles et ne se trouvent pas forcées à faire les travaux domestiques dans leurs maisons (par exemple, leurs sœurs ou les mères les font à leurs places).

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N°14 : La relation entre l'occupation des enfants et l'appréciation de travail de nuit

L'occupation de Vos enfants appréciez vous le travail de nuit	La belle famille		La nourrice		Autres		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	10	24.39	1	2.43	30	73.17	41	100
Non	4	28.57	3	21.42	7	50	14	100
Total	14	25.45	4	7.27	37	67.27	55	100

Les résultats de ce tableau exhibent que les femmes travailleuses de nuit sont obligées de trouver quelqu'un pour s'occuper de leurs enfants. Un quart des femmes enquêtées a déclaré que l'occupation de leurs enfants est assurée par leurs belles familles c'est-à-dire soit leurs belles mères ou leurs belles sœurs. Ceci confirme leurs bonnes relations avec elles et leur soulagement de ce côté (confiance totale). Néanmoins, quelques femmes de ce cas les payent pour ça, et ça concerne celles qui vivent séparées de leur belle famille mais dans la même maison. Pour certaines, c'est bien leurs maris qui s'en occupent et cela lorsque leur travail est décalé de celui de leur femmes.

Très peu de femmes (7.27 %) affectent l'occupation de leurs enfants à des nourrices. Cette gamme concerne généralement les femmes vivant séparées de leurs belles familles et /ou ayant de mauvaises relations avec elles, ou bien celles ayant habitant loin de leurs propres familles. Il est nécessaire de noter que, chez nous (particulièrement, la région d'Aokas), la notion de nourrice est

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

à éviter et n'est pas vraiment acceptable par la plupart des gens à cause de manque de confiance sauf si c'est vraiment nécessaire.

La plus grande partie des femmes enquêtées (67.27%) a dit que l'occupation de leurs enfants est confiée aux autres. « Autres » veut dire leurs propres familles (mères ou sœurs ou proches). Ceci concerne les femmes ayant leurs propres familles proches d'elles et/ou souvent ayant des problèmes avec leurs belles familles ou leurs belles mères sont soit malades, soit vieilles ou bien mortes. De plus, cette dernière catégorie (autres) englobe aussi les femmes mariées n'ayant pas encore d'enfants et les femmes célibataires. Puisque la plupart des travailleuses de nuit sont des filles célibataires (voir le tableau N° 04), on peut déduire que la majorité des femmes affecte alors l'occupation de leurs enfants à leurs belles familles. C'est l'entourage le plus favorable pour leurs enfants, après leurs propres mères. Ceci est un grand avantage pour elles et pour leurs enfants tels qu'il y a de la confiance totale, pas de déplacement des enfants (surtout en hiver) ou de la personne qui les surveille et pas de changement des habitudes et du mode de vie de l'enfant, la tendresse de la famille est toujours disponible. En conséquence, ces enfants ne sentissent pas vraiment l'absence de leurs mères.

Presque trois quarts des femmes enquêtées et qui apprécient leur travail de nuit présente celles qui confient l'occupation de leurs enfants aux « autres ». Comme c'est expliqué ci-dessus, cette catégorie concerne les femmes dont leurs propres familles s'occupent de leurs enfants, donc moins de souci. Elle concerne aussi les femmes célibataires ou mariées mais n'ayant pas d'enfants, donc elles ont moins de tâches et moins de soucis dans leur vie personnelle. Ces femmes l'estiment pour le calme disponible dans la nuit, par rapport à la

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

journée, et certaines exercent certaines tâches durant leurs journées de repos (formation, stage, travail dans une entreprise privée).

Au même temps, la moitié des femmes enquêtées et qui n'apprécient pas leur travail de nuit présente aussi celles qui confient l'occupation de leurs enfants aux « autres ». Ceci peut être expliqué par l'obligation de ces femmes à faire déplacer leurs enfants chez leurs propres familles, ou par manque de sécurité ou le stress qui accompagne les femmes travailleuses de nuit, ou par bien l'exercice de ces femmes à leur travail par l'obligation.

Tableau N°15 : La relation entre les conflits dans la vie conjugale et la pensée de travail de nuit en Algérie.

La pensée de Travail de nuit-en Algérie	Déconseillé		Difficile		Mal vu		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Conflit								
Oui	12	31.57	14	36.84	12	31.57	38	100
Non	10	58.82	2	11.76	5	29.41	17	100
Total	22	40	16	29.09	17	30.90	55	100

À partir des données de ce tableau, on constate que 40% des femmes travailleuses voient que le travail de nuit en Algérie est déconseillé surtout pour les femmes ayant une charge familiale (mariées et possédant des enfants). 30.90 % le trouve difficile. Pour elles, il est dur sur pas mal de côtés ; déplacement, résistance au sommeil, accomplir leur tâche et même reposer à

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

la maison. Le reste des femmes (29.09 %) ont déclaré que c'est un travail mal vu dans la société algérienne. Effectivement, jusqu'à présent, il existe des familles qui ne permettent pas aux femmes (filles, sœurs, épouses, belle filles) d'exercer un travail la journée alors là un travail de nuit. Ces familles voient la femme travailleuse de nuit mal éduquée et mal réputée dans la société. Néanmoins, ces familles elles-mêmes préfèrent ou même exigent que leurs femmes (malades) soient soignées par des femmes, notamment lorsqu'il s'agit d'un accouchement. On peut dire que la pensée de ces familles est limitée. Il est nécessaire de noter que par rapport aux dizaines d'années passées, ce regard est très réduit et les gens commencent à accepter et comprendre que même s'il s'agit d'un travail de nuit des femmes, c'est un travail noble.

Quel que soit la pensée de travail de nuit en Algérie, les femmes travailleuses de nuit rencontrent des conflits dans leur vie conjugale et d'une manière équitable (presque un tiers). Cela peut être dû à la pression des femmes et manque de sommeil en exerçant leur travail de nuit et/ou au manque de la compréhension de leurs maris.

Un pourcentage de 58,82 % des femmes qui ont dit qu'elles n'ont pas de conflits dans leurs vies conjugales sont celles ayant déclaré que ce travail est déconseillé. Ceci peut être expliqué par l'entente du couple (la femme et son mari) sur le choix de travail de nuit et leur compréhension que les malades ont besoin d'elles, ou au fait que la majorité des femmes travailleuses de nuit sont célibataires donc elles sont libres et dépourvues de ce genre de problèmes.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

TableauN°16 : La relation entre est ce que ça arrange de travailler la nuit et la perturbation de la vie familiale.

Perturbation de la vie familiale ça vous arrange de travailler la nuit	Isolement social		Passe-temps avec les enfants insuffisants		Passe-temps avec les conjoints insuffisants		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	12	34.28	17	48.57	6	17.14	35	100
Non	11	55	3	15	6	30	20	100
Total	23	41.81	20	36.36	12	21.81	55	100

D'après les résultats de ce tableau, on remarque que la majorité des femmes travailleuses de nuit (41.81%) vit un isolement social à cause de ce type de travail. Ces femmes sacrifient leurs journées de repos pour se reposer dans leurs foyers et faire les travaux de maisons (ménage, cuisiner, éduquer leurs enfants). Donc, elles se voient très rares en dehors de leurs maisons, et elles ne trouvent même pas le temps pour visiter leurs malades proches dans leurs maisons ou faire le shopping. Ce pourcentage peut concerner en grande partie les femmes célibataires n'ayant pas de manque envers leurs enfants ou leurs maris. De plus, ce type de travail entraîne le manque de communication et de contact entre les équipes de la journée et celle de la nuit. D'après François Edouard, « les horaires de travail de nuit permettent, par ailleurs, d'entraîner un sentiment d'isolement par le manque de communication et d'information entre les équipes de la journée et celle de la nuit, l'insuffisance de lien entre les

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

travailleurs de la journée et ceux de la nuit, ajoutent aux effectifs plus réduits pendant la nuit »⁵³.

Ensuite, un peu moins de femmes enquêtées (36.36 %) ont dit que le temps qu'elles passent avec leurs enfants est vraiment insuffisant. Après leur travail de nuit, les femmes travailleuses doivent se reposer la journée suivante, donc les mamans ne peuvent pas s'occuper de leurs d'enfants. Après, elles s'occupent généralement des travaux de maisons ; ce n'est pas une négligence de leurs parts mais elles se trouvent obligées de les réaliser.

La minorité des femmes (21.81 %) passent un temps insuffisant avec leurs conjoints. Ça peut être senti par les femmes ayant leurs maris possédant un travail décalé, ou travaillants en système de quart (3*8) ou bien encore travaillants dans le sud (mois par mois).

Presque la moitié des femmes (48.57 %) ayant constaté que ça leur arrange de travailler la nuit sont celles qui ont déclaré qu'elles passent un temps insuffisant avec leurs enfants. C'est vraiment étonnant car entre la société, les enfants et les conjoints, ce sont les enfants qui méritent plus de sacrifices. Néanmoins, cette opinion peut être affectée aux avantages de travail de nuit aperçus par ces femmes. Plus que la moitié des femmes (55 %) ayant avoué que ça ne leur arrange pas de travailler la nuit sont celles qui ont dit qu'elles vivent un isolement social. Ça peut être constaté par les femmes exerçant leur travail par l'obligation ou trouvant des difficultés non attendues de leur part.

⁵³ François Edouard, *ibid.*, p11.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Tableau N°17 : La relation entre l'âge de la femme et être capable de répondre aux obligations de la famille.

Les obligations de la famille L'âge	Oui		Non		Total	
	F	%	F	%	F	%
[22ans à32ans]	10	76.92	3	23.07	13	100
[33ans à42ans]	14	73.68	5	26.31	19	100
[43ans à52ans]	20	86.95	3	13.04	23	100
Total	44	80	11	20	55	100

Ce tableau montre qu'être capable de répondre aux obligations de la famille ou non dépend de l'âge de la femme travailleuse. D'une manière générale, la majorité des femmes (80 %) ont déclaré qu'elles peuvent répondre à leurs obligations familiales et cela quelque soient leurs âges. Ceci explique que ces dernières assument leur travail de nuit et trouvent un compromis entre leurs tâches au milieu de travail et leurs tâches dans leurs maisons. 86.95 % de ses femmes sont les plus âgées (43 ans - 52 ans). Ceci peut être expliqué par le fait que ces femmes ont moins de souci d'après leurs expériences et moins de tâches dans leurs maisons tel que leurs enfants ont grandi et/ou leurs filles les aides à effectuer les travaux de maisons.

Le reste des femmes (20 %) qui ont déclaré qu'elles ne peuvent pas répondre à leurs obligations familiales sont dépassées. Soit par ce qu'elles ont une surcharge dans leurs maisons ou car elles ne peuvent pas s'habituer à ce

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

rythme de travail puisque il concerne en grande partie les femmes les moins âgées.

Tableau N°18 : La relation entre le travail de nuit des femmes en Algérie et le choix de travail de nuit.

Le choix de travail de nuit Le travail de nuit des femmes en Algérie	Oui		Non		Total	
	F	%	F	%	F	%
Déconseillé	15	68,18	7	31,81	22	100
Difficile	12	75	4	25	16	100
Mal vu	10	58,82	7	41,17	17	100
Total	37	67,27	18	32,72	55	100

Ce tableau illustre la relation entre le travail de nuit des femmes en Algérie et leur choix de ce travail. Comme on le voit, la plupart des femmes travailleuses de nuit (67.27 %) ont déclaré que le travail de nuit est leur choix. Cela est confirmé par la majorité des femmes quel que soit la pensée de travail de nuit en Algérie (déconseillé, difficile ou mal vu). Ça veut, peut-être, dire que la femme algérienne est intellectuelle, indépendante et ne s'intéresse pas aux avis et aux commentaires de la société, surtout lorsqu'il s'agit de quelque chose digne. Elle sait quoi faire et elle est confiante d'elle.

Une partie minoritaire de chaque pensée (aux alentours de 30 %) ont infirmé que le travail de nuit est leur choix. Leur exercice à ce travail peut être

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

alors dû à leur nécessité de trouver un travail quelconque, l'essentiel qu'il soit noble pour elle.

Tableau N° 19 : La relation entre le travail de nuit a des avantages et le travail de nuit des femmes en Algérie

Le travail de nuit Des femmes en Algérie Le travail de nuit a des avantages	Déconseillé		Difficile		Mal vu		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	15	36,58	12	29,26	14	34,14	41	100
Non	7	50	4	28,57	3	21,42	14	100
Total	22	40	16	29,09	17	30,90	55	100

Les résultats de ce tableau démontrent qu'il existe une relation entre la pensée sur le travail de nuit des femmes en Algérie et si le travail de nuit a des avantages ou non. 50 % des femmes enquêtés qui ont nié que le travail de nuit a des avantages sont celles qui l'ont déclaré comme déconseillé. Ceci peut être exprimé en raison de ses inconvénients qu'il peut présenter ; à savoir manque de sécurité, problèmes familiaux, perturbation de sommeil, isolement social ou familial, stress permanent,...Puis, on trouve 28,57 % sont celles qui l'ont déclaré comme difficile et c'est bien dit pourquoi il n'a pas d'avantages.

Un tiers de chaque une des trois pensées sur le travail de nuit des femmes en Algérie trouve que ce travail a des avantages malgré certains inconvénients. Ceci est logique car quel que soit le travail exercé de la part de la femme ou de

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

l'homme, en nuit ou en journée, il présente des avantages et des inconvénients. La différence de son estimation est due à la capacité de travailleur et sa situation c'est-à-dire ses conditions.

3.2. Discussion et synthèse de la deuxième hypothèse :

Notre deuxième hypothèse qui concerne : « Le travail de nuit provoque un isolement social sur la vie familiale des femmes » peut être vérifiée à partir des résultats de notre recherche.

Le tableau N°13 montre que, quel que soit le type de la fatigue que reçoit la femme travailleuse de nuit (physique, morale ou chronique), cela lui provoque généralement des problèmes au sein de sa famille. La majorité des femmes (63.63 %) sent plus de la fatigue morale à cause de la pression de travail, le manque de sommeil et la pensée à leurs enfants. Ce type de fatigue perturbe plus et rend la femme souvent sous pression et stress, et lui cause son isolement social (manque d'interaction sociale).

Les résultats du tableau N°14 exhibent que les femmes travailleuses de nuit et possédant de petits enfants sont toujours obligées de trouver quelqu'un pour s'occuper de ces enfants. Même si l'occupation de ces derniers est confinée à leurs familles (milieu confiant), ces femmes sont toujours inquiètes (c'est le sentiment naturel des mères). Après l'achèvement de leur tâche, elles sentent toujours qu'elles doivent leur rembourser le temps qu'elles ont passé loin d'eux. Donc, elles restent enfermées dans leurs maisons pendant leur repos et se trouvent isolées de la société.

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

Le tableau N°15 montre que quel que soit la pensée de travail de nuit en Algérie (déconseillé, difficile ou mal vu), les femmes travailleuses de nuit rencontrent généralement des conflits dans leur vie conjugale. Cela les oblige de rester toute la période de leur repos dans leurs maisons pour satisfaire leurs maris ainsi que toute la famille. Par conséquent, elles se voient très rares en dehors de leurs maisons et vivent un isolement social.

D'après les résultats du tableau N° 16, on peut constater que la majorité des femmes travailleuses de nuit vit un isolement social à cause de leur travail. Ces femmes sacrifient leurs journées de repos pour se reposer dans leurs foyers et faire leurs travaux ménagères. Ça peut influencer sur leur vie familiale en se sentant l'esclavage et puis créant des problèmes familiaux.

Le tableau N° 17 illustre que certaines femmes travailleuses de nuit ne sont pas capables de répondre aux obligations de leurs familles, et ça dépend de leurs âges. Ceci peut les conduire à vivre un isolement social.

Les résultats du tableau N° 19 démontrent qu'il existe une relation entre la pensée sur le travail de nuit des femmes en Algérie et si ce travail a des avantages ou non. En dépit des avantages qu'il présente, presque 50 % des femmes enquêtés ont nié que le travail de nuit a des avantages. Ceci peut être exprimé leurs souffrances de ses inconvénients dont l'isolement social ou familial fait partie.

Pour finir, l'analyse des différents tableaux mentionnés ci-dessus montre bien que le travail de nuit influe d'une manière ou d'une autre (importante ou faible influence) sur la vie des femmes travailleuses de nuit en provoquant leur

Chapitre III Analyse et interprétation des résultats

isolement social. En conséquence, nous pouvons déduire que notre deuxième hypothèse est affirmée.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Cette étude consiste à faire découvrir et bien expliquer l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes travailleuses de nuit. Pour cela, nous avons visé une population d'enquête qui est l'ensemble des infirmières, des médecins, des sages-femmes ainsi que des femmes de ménage au sein de l'établissement public hospitalier EPH d'Aokas. Nous avons procédé une technique de questionnaire pour collecter des données auprès d'un échantillon constitué de 55 femmes travaillantes la nuit au sein cet établissement.

Après une enquête de terrain au niveau de l'EPH d'Aokas auprès de catégorie socioprofessionnelle et suivant les hypothèses émises au début de la recherche, et d'après les résultats empiriques que nous avons atteints, nous pouvons conclure ce qui suit :

- Le travail de nuit a des avantages pour la majorité des femmes qu'elles soient mariées ou célibataires. Les femmes mariées préfèrent travailler la nuit pour gagner le temps en restant deux jours de repos et s'occuper de leurs familles, particulièrement leurs enfants. Cependant, les femmes célibataires apprécient ce travail pour faire les autres tâches comme faire des formations ou exercer d'autres travaux la journée dans d'autres secteurs de santé privés.

- L'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes est un projet qui englobe la société algérienne, à partir de ses effets et ses conséquences sur la santé. En effet, le travail de nuit influence sur la concentration des femmes qui est survenue de stress et de dérèglement de sommeil, en exerçant leurs tâches. De plus, il provoque leur isolement social et un manque de leur intégration et de communication avec la famille.

Conclusion générale

En dépit des avantages constatés du travail de nuit la femme en Algérie au sein de l'établissement de la santé, ce travail de nuit est déconseillé à cause de ces effets négatifs. Il lui engendre certaines maladies comme le cancer des seins et les troubles digestifs. Pour certaines régions et sociétés, ce travail de femme n'est pas accepté et est mal vu. Par conséquent, la femme qui travaille la nuit a une mauvaise image et une mal réputation. Pour d'autres, le travail de nuit est constaté difficile, car la femme travailleuse, notamment la nuit, ne peut pas répondre à tous ses obligations familiales en raison de la surcharge de travail et de la charge familiale.

Enfin, nous pouvons dire que la femme algérienne travaille même si elle est déjà fatiguée en exerçant ses tâches domestiques. En réalité, elle ne connaît pas la journée de repos. Néanmoins, elle est comme une flamme qui reste toujours active pour clarifier sa vie et la vie de sa famille.

La liste bibliographique

-Les ouvrages méthodologiques :

1. ANGERS Maurice, Initiation à la méthodologie des sciences sociales, Edition Casbah Université, Alger, 1996.
2. GRAWITZ Madeline, méthode des sciences sociales, Edition Dalloz, paris, 2001.
3. COMBESSIE JEAN CLAUD, méthode en sociologie, Edition casbah, Alger, 1998.

- Les ouvrages de fond :

4. Boutefnouchet Moustapha, « la famille algérienne (évolution et caractéristique récentes) »édition Alger 1982.
5. KHODJA Souad, A Comme Algérienne, Edition E.N.A.L, Alger, 1991.
6. BATTAGLIOLA Françoise. Histoire du travail des femmes, la découverte et Syros, Paris, 2000.

- Les dictionnaires

7. Alain Bruno et autre, dictionnaire d'économie et de science sociale Edition ellipses, paris, 2005.

- Les mémoires :

8. Malika HAYOUNE, Approche socio-anthropologique sur le travail des femmes et investissement de nouveaux espaces professionnels, mémoire de magistère en anthropologie, université de Bejaia.
9. Yahiaoui Safia, Genre, travail et mutation sociales, le travail de nuit chez les femmes, université Abd Rahmane mira –Bejaia, 2012.

- Les articles et Les revues :

1. ERIC Mullen. Travail de nuit et retentissement sur la santé- soins g rontologie, mars-avril 2006n 58.
2. ANNE Paraut soliviers. La nuit et l'institution, un risque partag  G rontologie et soci t .
3. SILLAMY Norbert, Dictionnaire de psychologie,  dition Larousse, 1991.
4. Le code de travail alg rien PDF.
5. Edouard FRANCOIS, le travail de nuit impact sur les conditions de travail et de vie salaries, avis de conseil  conomique, social et environnement, 2010.
6. Diane Gabrielle Tremblay, conciliation emploi-famille et temps de travail : de nouveaux enjeux sociaux de la chaire de recherche 2003/P30.WWW tel Qu bec ca dgtrmbl courriel.
7. JEAN-FRANCOIS PILLOU, sant  d finition ,2018in :<http://sant  – m decine .journal des femmes .FR /Faq/23701-sante-definition>.
8. Daniel, (2004).attention et concentration, paris,  dition de groupe ROBERT Laffont. « Cairn .info ».
9. Fatiha Talahite, L'emploi f minin en transition, CNRS, CEPN, Universit  paris 13.
10. C dric Afsa Essafi, est le chef de la Division redistribution et politiques sociales de l'Insee, Edition 2005, PDF.
11. Biblioth que et archive nationales du Qu bec, 2014, ISBN :(version PDF) <http://csf.gouv,qc.ca/.../ tude la participation au march  de travail HT>.

12. LUNGI Christina ; « Et si les femmes réinventaient le travail », Edition Eyrolles, Paris, 1999.

13. BENALI Radia, « Rôles et statuts dans la famille algérienne contemporaine changements et Répercussions », In Journal : Arabpsynet, N°21-22, Batna, 2009.

14. PHILLIPE Champy et CHRISTIAN Etévé, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la Formation, 2eme édition NATHAN, Paris, 1994.

15. Travail de nuit : effets sur la santé et prévention Publié le 02/03/2017 à 13:43 par la rédaction des Éditions Tissot dans Risques professionnels.

- articles électroniques :

16. [www.rst-sante-travail.pdf](#).

17. <http://tpe-emancipation-femmes.e-monsite.com/pages/travail/le-travail-des-femmes.html>.

18. <http://tpe-emancipation-femmes.e-monsite.com/pages/travail/le-travail-des-femmes.html>.

19. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle>.

20. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle>.

21. http://www.bichatlarib.com/bichat_bibliotheque_articles/475_RDP_2014_3_363.pdf

22. [Http// www.sante.gouv.fr/htm/publication](Http://www.sante.gouv.fr/htm/publication).

Annexe N° 1 :

Université Abderrahmane mira-Bejaia

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des sciences sociales

Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtention du diplôme de master II en sociologie

Option : sociologie de l'organisation et du travail

Thème :

L'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes.

Cas pratique : Établissement Public Hospitalier EPH d'Aokas

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin de cycle master 02 en sociologie, option : sociologie de l'organisation et du travail ayant pour le thème : « l'impact de travail de nuit sur la vie privée des femmes », je vous serai reconnaissante de bien vouloir répondre à ce questionnaire avec toute sincérité. Pour vous rassurer, les informations données seront utilisées dans un travail purement scientifique et académique. Je vous remercie d'avance pour votre collaboration et votre disponibilité.

Réalisé par : Bouakaz Ounissa.

Encadré par : M^{me} Gonzar Naima.

Questionnaire :

Axe des données personnelles

1)-Âge :....

2)-Situation familiale :

-Célibataire - divorcée

- Mariée - veuve

3)-Niveau d'instruction :

-Illettrée - secondaire

-Primaire - universitaire

-Moyen - autres.....

4)-Ancienneté dans le poste de travail :....

5)-Catégorie socio-professionnelle :

-Médecin - sage-femme

-Infermière - femme de ménage

6)-Travailler la nuit, est-ce que c'est votre choix ?

-Oui -Non

7)-Est-ce que vous trouvez que le travail de nuit a des avantages ?

-Oui -Non

- Dans les deux cas, dites pourquoi ?

.....

8)-Pouvez-vous nous décrire votre journée de repos?.....

.....

-Questions liées aux femmes salariées entre responsabilité professionnelle et stabilité familiale :

9) Rencontrez-vous des problèmes au sein de votre famille à cause de votre travail ?

-Oui

-Non

Si oui, lesquels.....

.....

10) Qui s'occupe de vos enfants lorsque vous travaillez pendant la journée et la nuit ?

-La famille

-La nourrisse

Autre.....

.....

11) Votre activité a-t-elle provoqué des conflits dans votre vie conjugale ?

-Oui

-Non

Si oui, lesquels.....

12) Est-ce que vous envisagez d'arrêter ce travail un jour ?

-Oui

-Non

-Si oui, pourquoi ?.....
.....

- Questions liées à la santé et la vie familiale :

13)-Avez-vous du mal à vous tenir éveillée la nuit ?

-Oui

-Non

Si oui, à partir de quelle heure ?.....

14)-Etes-vous confrontée au dérèglement du sommeil ?

-Oui

-Non

15)-Est-ce que vous avez du stress au travail ?

-Oui

-Non

Si oui, quelle est la source de ce stress?.....
.....

16)-Avez-vous la difficulté de dormir la journée ?

-Souvent

- parfois

-Rarement

17)-Le travail de nuit engendre-il le travailleur de la fatigue ?

-Oui

-Non

18)-Quels genres de fatigue vous perturbent le plus ?

-Fatigue physique

- fatigue morale

-Fatigue chronique

19)-Le travail de nuit perturbe-t-il vos horaires ?

- Oui

- Non

Comment?.....
.....

20)-Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans votre travail ?

-Physique

- morale

-Difficultés d'adaptation à ce travail

-Difficultés de transport

-Autres :

21)-Appréciez-vous le travail de nuit ?

-Oui

-Non

Dans quel coté?.....
.....

22)- Le travail de nuit perturbe-t-il la vie familiale ?

-Oui

-Non

- Dans quel coté?.....

23)-Etes-vous capable de répondre aux obligations de votre famille ?

-Oui

-Non

24)-En cas de problèmes familiaux, quelles sera votre attitude (position) ?

-Vous continuez de travailler

-Vous quittez votre poste pour vous consacrer au problème

Pourquoi?.....

25)-Que pensez-vous du travail de nuit des femmes en Algérie ? (ses contraintes et ses conditions) etc. ?.....

.....

26)-Comment vous estimez le temps passe avec votre famille ?.....

.....

27)-Est-ce que ça vous arrange de travailler la nuit ?

- Oui

- Non

Pourquoi ?.....

Annexe N°2 :

